



*Famille de Gorilles de montagne au PNVi*



*Gorille des plaines orientales au PNK*

# RAPPORT ANNUEL 2008

## LISTE DES ACRONYMES

<b>AEWA</b>	: Accord sur les Oiseaux Migrateurs d’Afrique Eurasie
<b>ADG</b>	: Administrateur Délégué Général
<b>ADGA</b>	: Administrateur Délégué Général Adjoint
<b>ADT</b>	: Administrateur Directeur Technique
<b>APF</b>	: African Parks Foundation
<b>AWF</b>	: African Wildlife Foundation
<b>BCI</b>	: Bonobo Conservation Initiative
<b>BAD</b>	: Banque Africaine de Développement
<b>BCECO</b>	: Bureau Central de Coordination
<b>BM</b>	: Banque Mondiale
<b>CANDIP</b>	: Radio locale de Bunia
<b>CARPE</b>	: Programme régional pour l’environnement en Afrique Centrale
<b>CCI</b>	: Cellule de Coopération Internationale
<b>CIC</b>	: Conseil International de Coordination
<b>CM</b>	: Convention sur les Espèces Migratrices Appartenant à la Faune Sauvage
<b>CEPAS</b>	: Centre d’Etudes pour l’Action Sociale
<b>COMIFAC</b>	: Commission des Forêts pour l’Afrique Centrale
<b>COREP</b>	: Commission chargée des travaux d’intégration des ressources humaines des Entreprises Publiques en territoires réunifiés
<b>CSP</b>	: Conseil Supérieur du Portefeuille
<b>CTR</b>	: Comité Technique Régional de Suivi
<b>DA</b>	: Direction Administrative
<b>DF</b>	: Direction Financière
<b>DG</b>	: Direction Générale
<b>DP</b>	: Direction Provinciale
<b>DRF</b>	: Demande de Reconstitution de Fonds
<b>DFGFI</b>	: Dian Fossey Gorilla Fund International
<b>DGCD</b>	: Direction Générale de la Coopération au Développement (Belgique)
<b>DT</b>	: Direction Technique
<b>ECOFAC</b>	: Programme régional de Conservation et Valorisation des Ecosystèmes Forestiers d’Afrique Centrale
<b>ETIS-TRAFFIC</b>	: Système de Suivi du Commerce de l’Ivoire
<b>FARDC</b>	: Forces Armées de la République Démocratique du Congo
<b>FDLR</b>	: Forces de Libération du Rwanda
<b>GEF</b>	: Global Environment Facility
<b>GI</b>	: Groupe d’Etudes et d’Intervention
<b>GIC</b>	: Gilman International Conservation
<b>GTZ</b>	: Coopération Technique Allemande
<b>ICCN</b>	: Institut Congolais pour la Conservation de la Nature
<b>INERA</b>	: Institut National pour l’Etude et la Recherche Agronomique
<b>IRScNB</b>	: Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique
<b>ISP</b>	: Institut Supérieur Pédagogique

<b>ISTA</b>	: Institut Supérieur des Techniques Appliquées
<b>KFW</b>	: Banque Allemande de Développement
<b>LEM</b>	: Law Enforcement Monitoring
<b>MAB</b>	: Man and Biosphere Program
<b>MIKE</b>	: Monitoring Illegal of Killing Elephant
<b>MIST</b>	: Management Information System
<b>OFIDA</b>	: Office National des Douanes et Assises
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>OPG</b>	: Officier Principal de Garde
<b>ONT</b>	: Office National du Tourisme
<b>PBF</b>	: Programme Biodiversité et Forêts
<b>PCA</b>	: Président du Conseil d'Administration
<b>PFBC</b>	: Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
<b>PMM</b>	: Parc des Mangroves
<b>PNFoCo</b>	: Programme National Forêts et Conservation de la Nature
<b>PNKB</b>	: Parc National de Kahuzi-Biega
<b>PNG</b>	: Parc National de la Garamba
<b>PNM</b>	: Parc National de la Maiko
<b>PNS</b>	: Parc National de la Salonga
<b>PNU</b>	: Parc National de l'Upemba
<b>PNUD</b>	: Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PNUE</b>	: Programme des Nations Unies pour l'Environnement
<b>PNVi</b>	: Parc National des Virunga
<b>PPM</b>	: Plan de Passation des Marchés
<b>RAMSAR</b>	: Convention sur les Zones Humides d'Importance Internationale
<b>RAPAC</b>	: Réseau d'Aires Protégées d'Afrique Centrale
<b>RDC</b>	: République Démocratique du Congo
<b>RFLY</b>	: Réserve de Faune de Lomako-Yokokala
<b>RFO</b>	: Réserve de Faune à Okapi
<b>RPP</b>	: Relations Publiques Protocole
<b>RTNC</b>	: Radiotélévision Nationale Congolaise
<b>SIG</b>	: Système d'Information Géographique
<b>SYGIAP</b>	: Système de Gestion de l'Information des Aires Protégées
<b>SZF</b>	: Société Zoologique de Frankfurt
<b>SZM</b>	: Société Zoologique de Milwaukee
<b>UE</b>	: Union Européenne
<b>UICN</b>	: Union Internationale pour la Conservation de la Nature
<b>UNESCO</b>	: Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture
<b>UNIKIN</b>	: Université de Kinshasa
<b>UPN</b>	: Université Pédagogique Nationale
<b>WCS</b>	: Wildlife Conservation Society
<b>WWF</b>	: Fonds Mondial pour la Nature

## PREFACE

La conservation de la nature est fondamentale pour les populations congolaises et pour l'humanité. Aucun homme, aucune femme sur terre ne peut se passer d'avantages et bénéfiques qu'elle procure. Le 21<sup>ème</sup> siècle que nous vivons aujourd'hui nous place dans un contexte extrêmement complexe où les tendances au développement par l'accès aux ressources naturelles augmentent continuellement en causant des dégâts considérables sur la faune et la flore dans différents habitats du monde. La population congolaise à la recherche de son émergence sociale et de son équilibre vital tant en milieu urbain que rural est aujourd'hui confrontée à la rigueur des phénomènes de surexploitation du patrimoine naturel.

Les aires protégées ont été établies à travers les provinces du pays pour la conservation de la biodiversité à long terme afin de rendre les services essentiels aux communautés locales et internationales par le maintien des processus écologiques prenant siège au sein des différents écosystèmes représentés dans le réseau constituant ces sites. Cela a appelé des mesures politiques, juridiques, administratives, scientifiques et techniques diverses au niveau national, régional et international pour appuyer les objectifs nationaux du gouvernement et trouver des réponses aux préoccupations de l'humanité. Grâce à cette volonté politique et aux engagements de coopération avec les bailleurs, les Organisations Non Gouvernementales Internationales et Nationales ainsi que les autres secteurs, la République Démocratique du Congo a réussi fort heureusement à atteindre le grand nombre d'aires protégées de plusieurs catégories qui fait maintenant sa renommée internationale.

Cependant, on est encore loin d'avoir l'unanimité et la bonne compréhension de tous au sein des populations pour la conservation de la biodiversité. Pour divers motifs, on constate des pressions accrues d'exploitation illégales de la faune et de la flore. Les braconniers de tout bord causent d'énormes dégâts aux ressources, autant que le personnel politique et administratif au niveau central et local. Même, les agents de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature sont injustement victimes et cibles de braconniers armés et des populations riveraines récalcitrantes à la conservation de la nature alors que ce personnel travaille pour leur cause afin de garantir la diversité naturelle et les meilleures conditions de vie à long terme. Les actes de spoliation et de violation de l'intégrité de nos sites sont nombreux et récurrents au point que nos cinq Sites du Patrimoine mondial sont tous inscrits sur la liste des sites en danger depuis plus d'une décennie.

Ces ambassadeurs de la conservation se sacrifient pour l'humanité au prix de leur propre vie. Ils doivent être soutenus sur le plan financier, moral, social, scientifique et technique. Que serions-nous si nous perdions notre patrimoine naturel ? Les valeurs qu'il regorge sont considérables. Ne faisons pas la sourde oreille aux appels de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature qui veille sur notre héritage naturel. Impliquons-nous tous dans sa vision et exécutons ensemble avec lui ses programmes de conservation de la nature pour notre bien-être et l'intérêt de l'humanité.

**L'ADMINISTRATEUR DELEGUE GENERAL**

**: -Pasteur Cosma WILUNGULA BALONGELWA- :**

## AVANT PROPOS

Depuis la création en 1925 du Parc National Albert (Parc National des Virunga aujourd'hui), l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature a évolué durant les quatre vingt ans qui ont suivi en agrandissant progressivement le réseau d'aires protégées par l'adjonction de nouvelles zones prioritaires pour la conservation de la biodiversité. L'intérêt porté à la biodiversité et aux populations dépendantes d'elle face à l'évolution des menaces de toutes catégories a joué un rôle primordial au niveau politique pour justifier l'obligation de s'imposer des sacrifices économiques et sociaux multiples afin d'assurer la sauvegarde des échantillons chers et représentatifs du patrimoine naturel de notre pays.

Après 84 ans depuis la création du premier parc national, la RDC a élevé maintenant sa cote à plus de 11 % du territoire national qui sont protégés pour les générations actuelles et futures. C'est sensationnel, significatif et élogieux. Le chemin de la conservation s'avère long sans doute dans toute sa complexité, mais aussi avec ses fruits et récompenses pour l'humanité dont les plus conscients et reconnaissants devraient se souvenir.

Les efforts de l'ICCN à travers la Direction Générale et toutes les aires protégées appuyés par ses partenaires pour éviter la catastrophe de perdre notre patrimoine naturel ont été développés à tous les niveaux. C'est grâce à la volonté manifeste de travailler tous ensemble et de mieux faire que les résultats remarquables ont été réalisés.

Malgré les ressources humaines, matérielles et financières limitées, la crise financière mondiale et les répercussions des guerres qui n'ont cessé de causer des victimes parmi les populations dans et en dehors des aires protégées à l'Est du pays, la Direction Générale ne s'est pas lassée de lutter pour préserver l'intégrité des sites. Le courage exceptionnel des gardes, l'implication des autorités politico administratives et coutumières locales dans le processus de maintien de la paix et de la sécurité tant désirées de tous temps par les habitants ne sont pas restés vains ; mais au contraire, ont permis de redonner beaucoup plus de confiance et d'espoir aux gens pour continuer leur vie dans ces régions des aires protégées les plus fortement touchées par les conflits armés.

La communauté mondiale a convenu de réduire sensiblement les pertes de biodiversité d'ici 2010. L'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature par ses efforts quotidiens, se joint à elle pour contribuer à la préservation des ressources naturelles qui constituent un patrimoine commun de l'humanité. Mais, c'est ici l'occasion de stigmatiser que les besoins en ressources matérielles et financières sont importants pour soutenir l'effort de réhabilitation de tout notre réseau d'aires protégées après une si longue période des conflits armés dans notre pays. Cette année encore, l'Institut a effectué des études sur le terrain avec ses partenaires pour préparer la création de la Réserve Naturelle à Bonobo de Kokolopori. Décideurs, cadres et agents de l'Institut, opérateurs économiques, partenaires de la conservation de la nature, prenons-en tous conscience pour appuyer les initiatives de gestion durable de notre patrimoine naturel.

Nous saisissons cette opportunité pour exprimer notre reconnaissance à tous pour les nobles services qu'ils ont rendus à la nation congolaise et à l'humanité entière. La gestion durable des ressources naturelles c'est notre affaire à tous, prenons-en conscience et travaillons-y avec assurance. Les générations actuelles et futures s'en réjouiront à long terme.

## **INTRODUCTION**

### **MISSION ET VISION**

#### **MISSION**

L'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature a été créé par l'Ordonnance Loi N° 75-023 du 22 juillet 1975 tel que modifiée et complétée par la loi N° 78-190 du 05 mai 1978 portant Statut d'une Entreprise Publique dénommée Institut Congolais pour la Conservation de la Nature.

Il a pour mission :

- Assurer la protection de la faune et de la flore dans les réserves naturelles intégrales ou quasi intégrales ;
- Favoriser en ces milieux la recherche scientifique et le tourisme dans le respect des principes fondamentaux de la conservation de la nature ;
- Gérer les stations dites de capture établies dans ou en dehors des réserves.

#### **VISION**

« Assurer la gestion efficace et coordonnée d'un réseau d'aires protégées pour la conservation durable de la biodiversité unique en ressources naturelles et en écosystèmes de la République Démocratique du Congo, en coopération avec les autres acteurs, pour contribuer au bien-être des populations locales et de l'humanité entière».

### **STRATEGIE NATIONALE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE**

La Stratégie Nationale de la Conservation de la Biodiversité est un cadre de base de gestion des ressources naturelles, qui comprend et définit les mesures adéquates visant à renforcer les capacités de l'ICCN à assurer la conservation et la gestion durable de la biodiversité dans les aires protégées de la RDC.

C'est autour de ce cadre stratégique de gestion des ressources naturelles que s'articulent les Plans d'Actions à court, moyen et long terme des aires protégées suivant la vision globale et la politique générale de la conservation de la nature en République Démocratique du Congo. Il faudrait également savoir que la Stratégie Nationale de la Conservation de la Biodiversité fait partie d'instruments de gestion dont l'ICCN s'est doté pour relever les défis de conservation après une longue période des conflits armés.

## **PATRIMOINE NATUREL**

Le Patrimoine naturel de la République Démocratique du Congo géré par l'ICCN comprend 7 Parcs Nationaux et une soixantaine de Domaines de Chasse et Réserves couvrant approximativement un peu plus de 11 % du territoire national. Ce réseau d'aires protégées s'étend du Nord au Sud et d'Est à l'Ouest en occupant d'importantes superficies dans chaque province du pays. Il comprend notamment cinq Sites du Patrimoine Mondial (Parc National des Virunga, Parc National de la Garamba, Parc National de Kahuzi-Biega, Parc National de la Salonga, Réserve de Faune à Okapi) trois Sites RAMSAR (Parc National des Virunga, Parc des Mangroves, et Lac Télé -Lac Tumba).



## **CHAPITRE I. GESTION TECHNIQUE**

### **1.1. PLANIFICATION DES AIRES PROTÉGÉES ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES**

L'ICCN a réalisé une mission d'étude dans la Forêt de Kokolopori (Province de l'Equateur) pour la création d'une Réserve Naturelle à Bonobo. Celle-ci a été effectuée par les directeurs Muembo Kabemba Donatien et Kabunda Mozo Marc accompagnés par Maître Lubala Essylo, Conseiller Juridique de l'ONG Bonobo Conservation Initiative (BCI) et Monsieur Albert Lotana, Président de l'ONG Vie Sauvage représentant des communautés riveraines. Elle a été financée par BCI.

Les travaux ont permis de s'assurer de la richesse floristique et faunique de cette extraordinaire forêt dense humide et de modes de vie des populations humaines vivant autour des limites naturelles de cette forêt. Les observations menées durant les parcours de cette forêt ont révélé qu'il existe plusieurs espèces animales et végétales. Le Bonobo et d'autres animaux sont abondants. Cette forêt encore intacte joue un rôle considérable dans l'équilibre écologique, socio-économique et culturel des communautés.

Les consultations locales organisées auprès des autorités politico administratives et coutumières locales et des populations des groupements respectifs ont permis d'aboutir à la compréhension par les habitants du bien-fondé de la création de la réserve. Un consensus tout à fait favorable à la mise en œuvre de cette initiative a été obtenu. Les connaissances essentielles sur l'environnement du site, les ressources, la démographie et les actions sociales d'appui aux communautés qui sont entreprises par BCI sur l'axe Djolu – Kokolopori ont permis de construire les bases nécessaires à la création de la réserve.

Au terme de cette importante mission, l'ICCN a soumis des propositions concrètes et favorables au Ministre de l'Environnement Conservation de la Nature et Tourisme. Cette fois, notre pays pourra compter plus de 11% de sa superficie couverts d'aires protégées. Les études portant identification et aménagement de nouvelles aires protégées en cours notamment dans les provinces du Maniement et du Kasai répondent à la volonté politique du gouvernement pour la conservation de la nature d'atteindre une couverture de 15 % du territoire national. Et, l'humanité en sera toujours le bénéficiaire légitime.

### **1.2. RÉHABILITATION DES AIRES PROTÉGÉES**

#### **1.2.1. SURVEILLANCE**

L'état des lieux de la surveillance et des capacités réelles des aires protégées durant l'année 2008 permet aujourd'hui de comprendre combien le niveau d'implication des gardes dans la lutte contre les menaces dans les secteurs a été fort conditionné par le peu de moyens logistiques nécessaires qui ont pu être donnés dans la mesure du possible pour l'accomplissement des activités. En effet, les moyens d'ordonnancement requis font défaut, les véhicules tout terrain ne sont pas disponibles excepté quelques rares cas des sites soutenus par les partenaires présents spécialement les Sites du Patrimoine Mondial.

Comme pour les autres années, la carence chronique de ces moyens ne cesse d'entraîner des graves conséquences sur la biodiversité. Plusieurs stations en ont durement ressenti le joug.

La situation de guerre à l'Est du pays a maintenu les parcs nationaux des Virunga, de Kahuzi-Biega, de la Maïko et de la Garamba ainsi que les réserves apparentées environnantes telles que la Réserve de Faune à Okapi, le Domaine de Chasse de Rutshuru, le Domaine de la Luama (Kivu), les Domaines de Chasse de Gangala-na-Bodio, des Azandés, de Mondo-Missa et de Bili-Uéré sous la forte pression d'occupation illégale et de destruction par des bandes armées, des immigrants et déplacés de guerre, des braconniers, des exploitants miniers, des agriculteurs et fermiers, etc. La vallée de la Lufira et le secteur Nord-Ouest du Parc National de l'Upemba étaient également l'objet de ces mêmes tracasseries durant les dernières années et en ont énormément été victimes. La présence des démobilisés de l'armée, des militaires et des ex-combattants Mai-Mai qui se sont installés dans les villages environnant le parc continue à poser des problèmes de braconnage. L'envahissement du Parc National de la Maïko par les Autochtones SIMBA constitue un obstacle majeur à la conservation mettant l'ICCN dans des situations déplorable. La présence des FDLR dans ce parc et au Parc National des Virunga et de Kahuzi-Biega a semé beaucoup de désarroi dans les activités du site. Les occupations anarchiques à Lubilia par un grand nombre de personnes exerçant diverses activités non contrôlées et la persistance du camp de brassage de Nyaleke ont augmenté la vulnérabilité du Parc National des Virunga, Site du Patrimoine mondial. D'autre part, le Parc National de la Salonga n'a cessé de susciter de graves inquiétudes sur le plan de la sécurité et du braconnage suite à la circulation fréquente des braconniers armés de fusils de guerre à l'intérieur de ses limites.

En dépit de ces résistances, les patrouilles déployées courageusement par les gardes dans les différentes zones ont permis de combattre énergiquement les milices et autres bandes armées, braconniers, récidivistes et assassins installés dans et autour des parcs qui ont manifestement violé leur intégrité. Plusieurs de ces inciviques ont été appréhendés par les gardes et conduits auprès des juridictions compétentes en vue de la prise des sanctions appropriées. De nombreux objets leur ont été saisis notamment des armes et munitions de guerre, des pièges métalliques (câbles), des lances, des machettes, des filets, des pirogues, des pointes d'ivoire, de hameçons, des houes, des haches, des marteaux, des vélos et des animaux abattus. L'intensification de la surveillance au Parc National de l'Upemba Nord a permis de reconquérir approximativement 90% des superficies de ce parc qui étaient occupées par des groupes inciviques Mai-Mai. C'est aussi avec une vigilance de pointe que les gardes de la Réserve de Faune à Okapi ont contrôlé approximativement 75 à 90 % de la réserve et suivi la distribution et la tendance des activités illégales qui menacent ce site. La bonne collaboration dans les Sites du Patrimoine Mondial entre les agents de monitoring, les gardes, les différents partenaires et les officiers SYGIAP formés en nouvelles méthodologies de collecte, d'analyse et de gestion de données a contribué à l'amélioration des résultats escomptés par les responsables de l'ICCN dans la prise de décision.

Les efforts considérables ont été déployés partout pour l'implication effective des autorités politico administratives et coutumières locales et des Notables dans le processus

de résolution des conflits armés et divers qui ont mis en péril ces aires protégées. Des réunions de sensibilisation organisées par le Chef de Site du Parc National de la Maïko à Manguredjipa, à Lubutu avec l'appui financier de DIAN FOSSEY GORILLA FUND INTERNATIONAL à l'intention des Chefs coutumiers, laïcs, paysans, Chefs spirituels, militaires, gardes, ONG ont permis de mettre en place un cadre de dialogue susceptible de rassembler les acteurs de la région pour construire ensemble la conservation de la nature. Des actions diplomatiques de grande envergure ont également été développées au niveau transfrontalier et international pour sensibiliser les pays voisins et la communauté internationale à la nécessité de la sécurisation des aires protégées.

C'est grâce à tous ces efforts rationalisés de protection que les espèces emblématiques uniques au monde comme le gorille de montagne, le chimpanzé nain (bonobo), l'okapi et tant d'autres encore et leurs habitats n'ont pas disparu. Les éléphants et les grands herbivores autrefois traqués nuit et jour par les braconniers ambulants ont recouvré leur quiétude et repeuplent les différents secteurs du Parc National des Virunga et de la Maïko. Les différentes espèces de primates, de céphalophes, de suidés et d'oiseaux, etc. de la Réserve de Faune à Okapi ont été régulièrement observées dans leurs habitats. La stabilité des animaux est un bon signe des performances des activités de surveillance menées par les gardes dans cette contrée où les guerres ont entraîné un afflux considérable des braconniers. En effet, une bonne collaboration a été établie entre la RFO et les FARDC en effectuant ensemble des patrouilles mixtes persuasives dans les secteurs Centre et SUD-EST de la réserve où les braconniers armés s'étaient infiltrés. D'autres reconnaissances ont eu lieu dans les zones non contrôlées au NORD-EST à la confluence Mambo Nepoko et Mobilinga, Insiki à l'OUEST. En ce qui concerne les autres aires protégées, l'état général de conservation des ressources naturelles est actuellement satisfaisant, mais nécessite beaucoup d'appui logistique afin d'éviter les risques de régression de la biodiversité.

Au Parc des Mangroves, les patrouilles de reconnaissance et d'identification des sites de carbonisation au niveau des villages de Kimongowolo, Mbondo et Nzobuta et des campements des pêcheurs de Dinsongwa, Kindetshimbula et Tompo ont permis de procéder à la destruction des fours recensés. En plus, d'autres destructions anarchiques de la flore locale sont l'extraction intensive des feuilles de *Raphia* essentiellement dans le Secteur de Malela. Les gardes de Bukuyanga ont déployé des efforts appréciables pour décourager cette exploitation illicite des produits forestiers des mangroves. La surveillance de la coupe de bois et de la carbonisation a été également poursuivie dans les environs des villages de Kifuku, Kinimi, Kitona, Kingalasa, Kinkenge et Kinsongo.

Une des situations des plus harassantes qui a été observée suite aux résultats des patrouilles effectuées sur l'ensemble de ce parc est l'absence de grands mammifères. Ces signes effrayants mettent en lumière l'impact de fortes pressions d'extraction anarchique de la faune et sont particulièrement alarmants à tel point qu'on pourrait craindre une menace d'extermination de cette faune caractéristique dans les années à venir.

De ce fait, cet impact crucial du braconnage aura des risques considérables sur la biodiversité du site et les populations environnantes. Par conséquent, il est plus que

temps que des mesures nécessaires soient recherchées ensemble par tous les acteurs afin de maintenir les processus écologiques entretenant la vie dans cette partie de l'axe touristique stratégique Kinshasa Océan.

### **1.2.2. AMÉNAGEMENT**

#### **a) Aménagement des infrastructures de base**

Les guerres récurrentes à l'Est du pays et la crise économique ont mis toutes les aires protégées dans un état de paralysie quasi-totale en ce qui concerne l'aménagement et la réhabilitation des infrastructures administratives, touristiques, de surveillance et recherche, etc. En effet, toutes les stations ont rencontré ces difficultés, à savoir pour leurs projets de mise en place des bureaux administratifs, habitations du personnel, postes et pistes de surveillance, gîtes et pistes touristiques.

Cependant, les projets partenaires notamment UNOPS-GEF/PNUD de Réhabilitation des Aires Protégées s'est engagé par l'envoi des missions d'expertise sur le terrain dans les parcs nationaux de l'Upemba et de Kundelungu pour évaluer les états de besoin de construction des bureaux administratifs à Lubumbashi, Katwe et Lusinga y compris les priorités de réaménagement des camps des gardes et des centres d'accueil des touristes. Les devis réalistes sont disponibles et les travaux qui n'ont malheureusement pas commencé comme prévu cette année pourront démarrer dans la mesure où le financement promis par le projet sera débloqué à cet effet. D'autres initiatives de ce genre au niveau d'autres partenaires actuels de l'Institut sont en veilleuse. Les uns et les autres en sont conscients pour rechercher les voies et moyens de parvenir ensemble à trouver les solutions appropriées aux attentes. De nombreuses promesses ont été faites à l'ICCN dans ce domaine et on pense que des changements palpables pourront se faire l'année prochaine.

Toutefois, le Projet Gilman International Conservation a régulièrement effectué des travaux de maintenance de la piste d'aviation, du Zoo et des bâtiments à savoir le Bureau, le Dispensaire et la Salle de Promotion de la Station d'Epulu. Il a également réfectionné les barrières de la Station et du Poste de Surveillance de Adusa qui avaient subi des dommages suite aux accidents de circulation.

#### **b) Aménagement écologique des sites**

Les aménagements écologiques se sont avérés irréalisables par manque de moyens matériels, financiers et surtout aussi par l'absence de planification scientifique annuelle devant être basée sur des recommandations des études participatives. Même les plans de feux de brousse n'ont pas été appliqués. Le processus de zonage des aires prioritaires pour la mise en œuvre rationnelle des plans de valorisation multiple des ressources naturelles ne fût-ce même que dans certains sites n'a pas démarré. La réfection des pistes n'a pas été effectuée. Ces lacunes privent curieusement les sites de zones tampons qui devraient pourtant jouer un rôle de premier plan pour la promotion de la conservation de la biodiversité et le développement des communautés riveraines des aires protégées à long terme.

### **1.2.3. RELANCE ET PROMOTION DU TOURISME DANS LES AIRES PROTEGEES**

Chaque aire protégée regorge d'atouts touristiques spécifiques de qualité qui sont malheureusement un patrimoine naturel inexploité dans la majorité des sites même jusqu'à cette époque où la conservation de la nature en République Démocratique du Congo est visiblement à un stade avancé et élogieux sur le plan international. Les anciens et nouveaux parcs nationaux, domaines de chasse et réserves congolais sont sûrement ouverts à l'écotourisme.

On constate malheureusement cette année les conséquences graves des guerres sur le tourisme. Les parcs nationaux des Virunga, de Kahuzi-Biega, de la Garamba et la Réserve de Faune à Okapi qui avaient déjà atteint leur apogée durant les années antérieures dans la production des recettes pour l'ICCN et l'Etat et des services touristiques de haute gamme aux nombreux clients qui y revenaient maintes fois aux différentes saisons, ont perdu ce luxurieux atout. La destruction des infrastructures, les pillages des équipements, l'insécurité, l'occupation anarchique des sites par des inciviques, et la dégradation des beautés naturelles préférentielles en plusieurs endroits ont fait baisser les goûts, motivations et aspirations des visiteurs intéressés.

A titre indicatif, au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2008, le secteur de Mutsora au Parc National des Virunga Nord n'a reçu que 14 visiteurs dont 12 au site d'Ishango, 2 au site de Ruwenzori et rien au site de Tshaberimu. Ces personnes sont curieusement presque toutes des étrangers résidents (12), les deux cas restants représentent les nationaux (1) et les étrangers non résidents (1).

Au Parc National de Kahuzi-Biega, des étrangers non résidents, résidents et des nationaux ont visité le secteur de haute altitude pour la période de janvier à novembre 2008 pour voir les gorilles, la chute de Tshibati, l'eau thermale de Madiriri, contempler les spectacles des denses culturelles Batwa et Ntole ou faire l'ascension du Mont Bugulumiza. Malgré les contraintes précitées, les efforts entrepris pour maximiser tant soit peu les recettes ont permis à la Station de Tshivanga de produire 100.620 \$ USD par la vente des permis de visite, 200 \$ USD provenant de l'ascension du Mont Bugulumiza, et 4525 \$ USD générés par le filmage et les taxes vidéo ; soit un montant total de recettes propres de l'ordre de 105.345 \$ USD.

Au niveau de la Réserve de Faune à Okapi, il y a également eu très peu de progrès réalisés dans l'évolution du tourisme congolais et international compte tenu des handicaps ci haut soulignés. La Station d'Epulu a enregistré 2370 visiteurs parmi lesquels on compte 2238 nationaux et 132 étrangers seulement avec une moyenne de 559 nationaux et 33 étrangers par trimestre. La baisse du tourisme telle qu'elle est causée par les tristes événements des guerres de ces dernières années est préoccupante pour l'Institut. Les okapis domestiqués à la Station, la belle forêt de la réserve et les espèces clés qu'elle abrite ont toujours constitué les principaux attraits touristiques sur lesquels les visiteurs ont focalisé leur attention de telle sorte que le site pouvait autrefois accueillir plusieurs milliers de touristes chaque année en dépit du mauvais état de l'ancienne route d'accès. L'amélioration de l'environnement politico sécuritaire et de l'état de cette route

dont les travaux de réhabilitation ont été achevés ainsi que des mesures nécessaires à prendre par l'Etat pour assurer des subventions de fonctionnement et d'investissement durables à la réserve sont parmi des forces capitales sur lesquelles la Station de la réserve doit compter en priorité pour un réel développement de l'écotourisme. Les résultats seront meilleurs si tout est correctement mis en place pour relever les défis de conservation.

Comme pour les cas précédents, le Parc des Mangroves (Parc Marin) qui constitue un produit touristique important sur l'axe touristique Kinshasa Océan, a attiré des visiteurs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2008. Dans l'ensemble, 2002 visiteurs parmi lesquels il y avait 1813 nationaux (90,54 %) et 189 étrangers (9,46 %) ont passé des séjours agréables dans ce site. Le nombre de nationaux (Résidents et Non Résidents) et étrangers payants (Résidents et Non Résidents) est respectivement de 1410 (77,77 % de nationaux) et 166 (87,83 % d'étrangers), le reste étant constitué de non payants.

Le tourisme national et international dans les aires protégées spécialement en ce qui concerne l'écotourisme a atteint des seuils critiques et nécessite un plan de relance d'urgence pour son nouveau redécollage. Il est nécessaire que le Gouvernement consente des sacrifices pour accorder des subsides substantiels à l'ICCN afin de lui permettre d'entreprendre des projets d'investissement et de réhabilitation de ces sites touristiques.

Le tourisme cynégétique peut également être organisé dans les domaines de chasse conformément à la loi en vigueur. Cette expérience de valorisation économique de la faune sauvage a déjà été tentée dans certains sites éligibles situés à l'Est du pays. Elle s'est avérée très intéressante avec un impact direct sur la conservation et l'environnement général. L'exercice de la chasse sportive en ces temps là avait assuré des apports en devises au Trésor public donnant ainsi l'image de marque des bienfaits des valeurs innouies qu'offrent la diversité biologique dont le pays et ses populations ont tant besoin pour leur reconstruction. C'est pourquoi, l'ICCN a fait beaucoup de lobbying à l'intérieur et à l'extérieur du pays auprès de la Présidence de la République, du Gouvernement, du Secteur Privé, des Sociétés touristiques internationales et des Organismes internationaux en vue de la relance des partenariats durables pour le développement du tourisme dans les aires protégées. Quelques partenaires privés ont manifesté leur intérêt à cette activité mais les dossiers devraient être finalisés dans les prochains jours.

## CHAPITRE II. GESTION ADMINISTRATIVE

Cette partie du rapport présente la situation administrative de l'entreprise et les résultats atteints au terme de l'exercice 2008 grâce à l'efficacité du personnel regroupé au sein des services de la Direction Administrative, à savoir : le Service de Gestion des Ressources Humaines, le Service de Gestion des Ressources Matérielles et Intendance ainsi que le Service Juridique et Contentieux. Il s'agit de moyens humains et matériels et de l'action conséquente.

### 2.1. PERSONNEL

#### 2.1.1. EFFECTIFS DU PERSONNEL

##### EFFECTIF DU PERSONNEL au 31/12/2008

EFFECTIF DU PERSONNEL	NOMBRE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction Générale</li> <li>• Aires Protégées</li> </ul>	78 <u>1.862</u>
<b>TOTAL</b>	<b>1.940</b>
Effectifs à régulariser dans le cadre de la commission chargée des travaux d'intégration des ressources humaines des Entreprises Publiques en territoires réunifiés (COREP).	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Omissions : - PNVI</li> <li style="padding-left: 20px;">- PNKB</li> <li style="padding-left: 20px;">- PNM/Etaito</li> </ul>	345 2 2
<b>S/total</b>	<b>349</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelles unités : - PNVI</li> <li style="padding-left: 20px;">- PNKB</li> <li style="padding-left: 20px;">- PNM</li> </ul>	194 22 70
<b>S/total</b>	<b>286</b>
<b>total</b>	<b>635</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2575</b>





### 2.1.2. MOUVEMENTS DU PERSONNEL

#### a) Mises en Détachement et Disponibilité

N°	NOMS & POST-NOMS	GRADE	POSTE D'ATTACHE	DETACHEMENT	MISE DISPONIBILITE	OBSERVATIONS
1	Siméon DINO S'HWA	Technicien de Recherche	EPULU	Détachement		O2926
2	Faustin KAHINDO MBAFUMOYA	Brigadier Chef	EPULU	Détachement		O2576

#### b) Décès

N°	NOMS –POST NOMS	MATRICULE	GRADE	STATION	DATE
1	KAMBALE KARIBUMBA	02173	Garde de 1 <sup>ère</sup> Classe	MUTSOR A	29/02/2008
2	PALUKU LUVATSUNGANA	00589	Garde principale	MUTSOR A	
3	MBAFUMOYA KIOMA	00674	Huissier	MUTSOR A	
4	MBONZO SANZABO	00680	Huissier	MUTSOR A	
5	DIMANA- KABEMBA	01645	Brigadier Chef	BUSHIMANIE	
6	SHUTCHOSUNGU OKITALAMA	02540	Sous Directeur	DG	03/05/2008
7	KITUNDA MULEMBWA	03022	Garde de 1 <sup>ère</sup> Classe	PNKB	13/04/2008
8	ALEXANDRE WATHAUT	00282	Directeur	DP /GOMA	10/06/2008
9	DJOMO NGUMBI	03465	Chef de Service Principal	DG	20/06/2008
10	MEDI KADIELE	03472	Chef de Bureau	DG	05/11/2008

## c) Révocations

N°	NOM-POST NOMS	MATRICULE	GRADE	MOTIF	STATION
1	Vital KATEMBO	O3473	Consevat eur	Révocation	Goma
2	GAPIRA -	O0388	Conserva teur	Révocation	Rumangabo
3	GORETTI TAMWENGE	O3539	CB	Désertion	PNKB
4	MASHAGIRO	02342	DIRECT EUR	Révocation	BUKAVU
5	BASHENGEZI	00733	Chef de Bureau	Révocation	PNKB
6	RUSUMBA	03540	Agent Principal	Révocation	PNKB
7	MUTEBA MANZANZA	00094	Huissier	Huissier	DG

## d) Désertions

STATIONS	NOMS ET POST-NOMS	MATRICULE	GRADE
MONDJOKU	MBEKO ILOKOMO	O1449	G.1ère Cl./AA2
NGUNDU MAYALA	TSOKI LEKA	O2950	G.2ème Cl./Huissier
RUMANGABO	MAHANO NTIGAKA	O0316	Brigadier/AA1
	KABWANA NGISIMIVAMI	O0449	Brigadier/AA1
	BANZI SEBURO	O0447	G.2ème Cl./Huissier
	BIHARARA SEBIFIRE	O0396	G.1ère Cl./AA2
	BIRIKO SEBWUFIRE	O0427	T.O/AA2
	NZABANITA SEBAHANJI	O0430	T.O/AA2
	HATIMANA MUNYAMARARA	O0440	T.O/AA2
	IYAMUREMIYE RWEREKANA	O0445	G. Ppal/AA2
	BAZIMENYERA BANGANGIRA	O0398	G.2ème Cl./Huissier
LUSINGA	Paulin BIRASHIRWA	MASU O2609	OPG/ATB1
	PEMBEKE TULUME	O2940	Brigadier Chef/AGB2
	KONI MAJAMO	O2536	Brigadier Chef/AGB2
	KABEMBA ILUNGA	O1194	Brigadier/AA1

<b>STATIONS</b>	<b>NOMS ET POST-NOMS</b>	<b>MATRICULE</b>	<b>GRADE</b>
	KASONGO MUJINGA	O2893	Brigadier/AA1
	SUMBWE MWEMA	O2994	G.1ère Cl./AA2
	KASONGO WA POTA	O1228	T.O/AA2
	NGOY KAKANDJI	O2498	G.1ère Cl./AA2
	MUBUBWA KASONGO	O2046	G.2ème Cl./Huissier
	LWEMBE NGOIE	O2613	G.2ème Cl./Huissier
	MULWANI MUKALA	O2614	G.2ème Cl./Huissier
	MUNANA MUSHETE	O2615	G.2ème Cl./Huissier
RFO/EPULU	PALUKU SIKUYOTE	O2586	G.Ppal/AA2
	TAKANYATO MOGONGA	O3517	Brigadier Chef/AGB2
	WODI BAWANOTELE	O2581	Brigadier/AA1
	KAHAMWITI KEU KEU	O2585	G.Ppal/AA2
	BOKIKI MBETU	O2597	G.Ppal/AA2
PNKL/KATWE	ITUNDO NGUZA	O3496	Brigadier/AA1
	KAMWANDE NSWANA	O2987	G.Ppal/AA2
	MUZABULA NGOY	O2988	G.1ère Cl./AA2
	KISOMA KITAMBO	O1187	G.2ème Cl./Huissier
	MALAMBA YAV	O2991	G.2ème Cl./Huissier
	ILUNGA MULONGO	O2992	G.2ème Cl./Huissier
	MAMBWE MUSAMPWA	O1942	Huissier
	MULAYA PENDA	O2993	Huissier
NGUNDU MAYALA	PASI MUTOMBO	O2490	G.1ère Cl./AA2
	KASONGO PANZU	O2449	G.2ème Cl./Huissier
	MUTOMBO YAMVU	O2162	G.2ème Cl./Huissier
	NZITISA KABEYA	O2888	G.2ème Cl./Huissier
	LUKUNGA MANZANZA	O2157	G.2ème Cl./Huissier
	MBUNGU TATI	O2890	G.2ème Cl./Huissier
	NAKUTONDA MUTOMBO	O2976	G.2ème Cl./Huissier
	VIDI TONDO	O2979	G.1ère Cl./AA2
	PINDU KAYADIKO	O2978	G.Ppal/AA2
	KIKANGU BAMPUTU	O2886	G.2ème Cl./Huissier
	MULADA KIMFUMU	O2144	G.2ème Cl./Huissier
MUTSORA	TCHUO BEA	O2607	G.1ère Cl./AA2
MONKOTO	BANGONDE BONYENGA	O3025	G.1ère Cl./AA2
BUSHIMAIE	LUSHIMBA MULUANDA	O1648	Brigadier Chef/AGB2
	MULAMBO TSHIEYI	O1640	Brigadier Chef/AGB2
PNG	ATAFO MBIYA	O3049	OPG/ATB1
	BUGA AGAMA	O2823	G.Ppal/AA2
	GELEMA BASIRI	O1989	G.Ppal/AA2

STATIONS	NOMS ET POST-NOMS	MATRICULE	GRADE
	PAMBA MADRA	O2019	G.Ppal/AA2
	ANOKONZI MAZIRO	O0871	Brigadier/AA1
	ANGONDA GBERE		G.Ppal/AA2
	ANIGOMBE ABIANDROA		G.Ppal/AA2
	BANGOLOA TADRI	O2001	G.Ppal/AA2
	BASIRI KOPELE	O0872	G.Ppal/AA2
	KUMBOYO BANAMBULU	O1009	G.Ppal/AA2
	TANABE MBOBODI	O1012	G.Ppal/AA2
	ABIANGBA MBOLIHUNDELE	O3178	T.O/AA2
	BAMBALE ADADI	O0967	G.1ère Cl./AA2
	ABDRIO LIBANDA	O2365	G.1ère Cl./AA2
	TASILE MAVOTAMA	O0999	G.1ère Cl./AA2
	DRAMBA MUSAMBA	O0880	G.1ère Cl./AA2
	MOKOBO AKAKWA	O3181	G.1ère Cl./AA2
	ADRUPIAKO MAVOTAMA	O3042	G.1ère Cl./AA2
MUTSORA	Aimé MURULA	O3476	Conservateur/C.B.

## 2.2. SITUATION DU PATRIMOINE DE L'ICCN

L'Institut dispose de quelques patrimoines immobiliers et matériels divers dans les aires protégées. Cette année, la recrudescence des guerres à l'Est du pays n'a pas permis d'organiser l'opération de prise d'inventaire appropriée sur le terrain. Le manque de financement nécessaire à la réalisation des missions ayant ce caractère a constitué le blocage aux programmes de travail prioritaire prévu. Les données présentées ci-dessous ne sont pas exhaustives, mais, elles montrent la capacité de l'ICCN à travailler face à l'environnement externe difficile.

### a) Immeubles

Il existe quelques grandes bâtisses à Bukavu et à Kinshasa.

L'Institut est détenteur des titres de propriété de l'immeuble situé au n° 28 sur l'avenue Batetela dans la Commune de la Gombe. Cependant, son Immeuble situé sur l'avenue Dreypont n° 1 dans la Commune de Kintambo est occupé anarchiquement en violation de la loi jusqu'à ce jour et continue à faire l'objet d'un contentieux foncier.

Bien que l'ICCN ait été rétabli dans son droit de propriété et malgré toutes les dispositions qu'il a prises chaque année pour dénoncer ce cas flagrant de violation auprès des autorités compétentes, l'occupant illégal n'a pas encore été déguerpi de l'immeuble. De ce fait, l'Institut doit continuer les démarches auprès des Instances Judiciaires pour qu'il soit définitivement et réellement rétabli dans ses droits.

## b) Matériels roulants

Les contraintes budgétaires persistantes auxquelles l'ICCN fait face, qui sont liées à la précarité de sa trésorerie actuelle et au manque total de budget d'investissement du Gouvernement depuis plusieurs années, le rendent incapable d'acquérir de gros matériels pour assurer la surveillance, d'entreprendre des grands ouvrages et de soutenir la recherche scientifique dans les aires protégées. La plupart de ses véhicules sont déclassés. Le charroi automobile dont il dispose actuellement est une dotation de ses partenaires. Compte tenu de ces difficultés réelles et de ses priorités pour la relance du développement des aires protégées, il doit continuer à renforcer la politique de lobbying afin d'acquérir d'autres appuis nécessaires en charrois.

### Situation du charroi automobile de l'ICCN

SITES	TYPES VEHICULES ET MOTOS	OBSERVATIONS
Direction Générale	1 Jeep Nissan Terrano (Don GTZ) KN 4217 BK 1 Pick-Up Nissan (Don GTZ) KN 1662 BI 1 Pick-Up Nissan (Don GTZ) KN 1663 BI 1 Pick-Up Nissan (Don GTZ) EQ 0421 BB 1 Voiture Mitsubishi Espace BC 9890 1 Jeep Land Rover (Don UE) O45 IT 0479 1 Land Cruiser Toyota(Don Unops) 025IT860 3 BUS(Don GTZ) 002 IT 066/067/069 1 Muni -Bus(Don GTZ) 002 IT 068 1Muni-Bus(Don GTZ) 002 IT 537	Affecté à la D.A. En panne à la DG En panne à la DG/Protocole En panne à la DG Affectée au DF En panne à la DG Bon état/Courses de Service Bon état/Transport Personnel En panne à la DG Bon état/Transport Personnel
LUSINGA	1 Pick-Up Toyota Land Cruiser(Don Unops)025 IT 863 2 Motos Yamaha 125 cm3 025 IT 869/870 6 Vélos	En bon état En bon état En bon état
KAYO	1 Pick-Up Toyota Land Cruiser(Don Unops)025 IT 864 2 Motos Yamaha 125 cm3 025 IT 872/873 6 Vélos	En bon état En bon état En bon état
KATWE	1 Pick-Up Toyota Land Cruiser(Don	En bon état

SITES	TYPES VEHICULES ET MOTOS	OBSERVATIONS
	Unops)025 IT 859 2 Motos Yamaha 125 cm3 025 IT 867/868 6 Vélos	En bon état En bon état
MUANDA	1 Pick-Up Toyota Land Cruiser(Don Unops)025 IT 862 2 Motos Yamaha 125 cm3 025 IT 875/876 5 Vélos	En bon état En bon état En bon état
SWA KIBULA	1 Pick-Up Toyota Land Cruiser(Don Unops)025 IT 877 1 Moto Yamaha 125 cm3 025 IT 878 5 Vélos	En bon état En bon état En bon état
BILI UERE	1 Pick-Up Toyota Land Cruiser(Don Unops)025 IT 866 1 Motos Yamaha 125 cm3 025 IT 871 6 Vélos	En bon état En bon état En bon état
Direction Prov. LUBUMBASHI	1 Motos Yamaha 125 cm3 025 IT 880	En bon état
MANGAI	1 Motos Yamaha 125 cm3 025 IT 879	En bon état
ANGA	1 Motos Yamaha 125 cm3 025 IT 874 2 Vélos	En bon état En bon état
RUMANGABO	1 Pick-Up Toyota Land Cruiser(Don Unops)025 IT 861	En bon état
Parc National Maiko	2 Motos AG (Don de DFGF)	En bon état
NAGERO	3 Véhicules(Gestion African Parks)	En bon état

### c) Matériels nautiques

L'Institut est propriétaire d'un canot rapide « Okapi » (Don de l'Unesco). Il a également 10 Moteurs Hors-bord « dotation GEF-PNUD ».

### Situation du matériel nautique de l'ICCN

SITES	TYPES HORS-BORD	OBSERVATIONS
DIRECTION GENERALE	Canot-Moteur (Don Unesco)	En mauvais état/DG
MUANDA/Parc Marin des Mangroves	2 Moteurs Hors-Bord 25 Ch.(Don Pnud) 025 IT 884/885 1 Moteur Hors-Bord 15 Ch.(Don Pnud) 025 IT 889	Etat Neuf  Etat Neuf
KATWE/PNKL	1 Moteur Hors-Bord 25 Ch.(Don Pnud) 025 IT 881 1 Moteur Hors-Bord 15 Ch.(Don Pnud) 025 IT 887	Etat Neuf  Etat Neuf
SWA KIBULA	1 Moteur Hors-Bord 25 Ch.(Don Pnud) 025 IT 886 1 Moteur Hors-Bord 15 Ch.(Don Pnud) 025 IT 890	Etat Neuf  Etat Neuf
KAYO/PNU-SUD	1 Moteur Hors-Bord 25 Ch.(Don Pnud) 025 IT 882 1 Moteur Hors-Bord 15 Ch.(Don Pnud) 025 IT 888	Etat Neuf  Etat Neuf
LUSINGA/PNU-NORD	1 Moteur Hors-Bord 25 Ch.(Don Pnud) 025 IT 883	Etat Neuf

#### d) Matériels d'Ordonnement

L'ICCN a besoin des matériels d'ordonnement pour la surveillance et la protection de l'intégrité des aires protégées. Cependant, le gouvernement ne nous a pas encore doté en ces matériels jusqu'à ce jour, depuis que nos gardes ont été désarmés pendant la période de guerre. Cette situation critique ne sécurise pas les aires protégées. Il serait souhaitable que les instances hiérarchiques des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) donnent satisfaction à la demande légitime de l'Institut dans le cadre des démarches en cours. Il faut noter qu'aucun partenaire de l'ICCN ne peut se substituer à l'Etat Congolais en cette matière.

### **e) Stock Magasin**

L'Institut ne dispose pas actuellement de magasins pour le stockage de ses biens surtout à la Direction Générale à Kinshasa. Suite à la reprise du local du rez-de-chaussée du grand bâtiment de l'avenue des Cliniques par l'INERA, le personnel de l'ICCN préposé au magasin a évacué le lieu. Les matériels et les équipements du stock a été récupéré et réparti dans les différents bureaux de la Direction générale. Suite également aux travaux de réfection de ses bureaux par l'Union Européenne entrepris auparavant, la Direction Générale a éparpillé tout le stock disponible dans des bureaux rendant ainsi une prise d'inventaire impossible. En outre, l'envoi tardif des inventaires des Stations rend le Stock nul en dehors de la dotation mensuelle de la DG en fournitures de bureau par la GTZ. En conséquence, l'Institut devra beaucoup s'efforcer pour rechercher des financements afin de rendre l'opération prise d'inventaire permanente, garantir la fiabilité des données et des résultats à produire.

### **f) Du Matériel de Communication**

Au cours de cet exercice, l'Institut, en plus du petit matériel existant, a bénéficié de certains dons de ses partenaires habituels. Il les a répartis tant à la Direction Générale qu'aux sites. C'est le cas de la dotation de ce genre faite par le Projet UNOPS-GEF-PNUD.

## **2.3. QUELQUES PRINCIPALES ACTIVITÉS RÉALISÉES AU COURANT DE CETTE ANNÉE 2008**

Dans le cadre de ses efforts de promotion de l'entreprise, l'Institut a veillé au maintien de l'équilibre fonctionnel grâce notamment à certains réaménagements des effectifs par des remplacements des agents déserteurs et révoqués, à la gestion attentive de la situation sociale du personnel en rapport avec sa rémunération, sa santé et sa formation.

### **2.3.1. REMUNERATION**

Les démarches sur l'harmonisation du barème des salaires des agents ont été effectives à partir de la paie du mois de Juillet 2008. L'enveloppe salariale mensuelle de l'ICCN est passée de 45.027.947.00 à 73.301.645.45 FC, puis elle a été réduite de 3.106.199,5 suite à l'instruction du Ministère du Portefeuille contenue dans sa lettre n° 773/MINPF/MC/MKJ/OOE/JML/2008 du 02 Juin 2008 relative à la prise en charge des rétributions des mandataires de l'Etat par le trésor public. En définitive, l'enveloppe salariale mensuelle de l'ICCN est de 70.195.445.50 FC à partir du mois d'Août 2008.

Cette augmentation quoique insuffisante a redonné un peu plus de courage au personnel qui est toujours sous payé suite à la crise économique que traverse notre



pays. Le Comité de Gestion se tient aux côtés du Gouvernement pour la recherche des voies et moyens qui devraient amener des meilleures améliorations des salaires. Il en a notamment tenu compte dans les prévisions budgétaires de l'exercice 2009. Car, sans ces changements, la baisse de rendement de l'activité qui risquerait de s'en suivre arriverait jusqu'à avoir des impacts cruciaux sur la quasi-totalité des aires protégées. Les mesures nécessaires doivent être prises par le Gouvernement pour soutenir substantiellement l'Institut.

### 2.3.2. SOCIAL (DIRECTION GENERALE)

Le Bureau Social et Santé relevant du Service de Gestion des Ressources Humaines s'est occupé efficacement des aspects sociaux des agents, à savoir les soins médicaux, en prestant les services nécessaires à l'achat des produits pharmaceutiques, au paiement des factures Pro forma et au remboursement des déclarations de créances. Les dépenses en soins médicaux frais funéraires sont données ci-dessous.

N°	RUBRIQUES	PERIODE	MONTANT FC	MONTANT US
1	Remboursement			651,76
2	Facture Pro forma			1.527,35
3	Achat Produit			1.645,34
4	funéraire			2.525
5	<b>Autre FRAIS</b>			1.119 ,19
	<b>Total US</b>			<b>7.468 ,64\$</b>

La somme de 7.468,64 \$ a servi au paiement de soins médicaux et frais Funéraires des agents décédés à l'Institut cette année.

Cependant, ce montant ne couvre pas les besoins réels en soins médicaux de tous les 78 agents de la Direction Générale, leurs membres de familles et les retraités.

### 2.3.3. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

#### a) L'absence du budget de mise à la retraite

L'ICCN dispose actuellement d'un effectif vieillissant dont a peu près 30% est éligible à la retraite. Compte tenu du fait que l'ICCN émarge au budget annexe de l'Etat pour la rémunération de son personnel y compris le décompte final, depuis presque 10 ans, les mises en retraites ne sont plus effectuées faute de budget. D'où les difficultés de rajeunissement des effectifs.

Par ailleurs, il faudrait signaler aussi l'existence dans nos listes de 216 agents décédés pour lesquels les décomptes finals ne sont pas encore payés aux ayants droit.

**b) La modicité de la somme allouée aux soins médicaux du personnel.**

La santé humaine nécessite d'y prêter constamment une attention toute particulière pour la croissance et le développement de l'entreprise. Or, la modicité de fonds alloués à cet effet est un facteur défavorable pouvant causer une détérioration de la situation de la santé et une régression sensible de rendement du personnel sur le terrain. Cette faiblesse financière nécessite des solutions appropriées du Gouvernement pour renforcer les capacités humaines.

**2.3.4. ACTIVITES JURIDIQUES**

Outre les activités traditionnelles réalisées l'année passée, notamment celles liées au traitement des dossiers administratifs à caractère juridique, le Service Juridique et Contentieux de la Direction Administrative a mené quelques activités suivantes :

- La révision de la Convention Collective :

Cette activité a évolué jusqu'au niveau de la collecte des propositions d'amendements des agents et cadres de l'Institut. Elle devrait se poursuivre au cours de l'an 2009 et s'étendre aux corps techniques dans les aires protégées en vue de recueillir leurs desiderata qui permettront d'introduire dans la Convention Collective une réglementation spéciale à ce personnel étant entendu son statut de paramilitaire ;

- L'élaboration des projets les contrats (ou Protocole d'Accord) et des textes réglementaires :

Les contrats ou conventions de partenariat suivant ont été signés :

- Contrat avec « Congo Faune » pour l'exploitation touristique du site du Domaine et Réserve de Chasse de Bombo-Lumene ;
- Contrat avec « Le Grand BAOBAB » pour l'exploitation touristique du site du Parc de la N'Sele ;
- Contrat de gestion à titre expérimental avec « ACOPRIK » pour la mise en œuvre de la Réserve Naturelle du SANKURU ;
- Protocole d'entente avec « ALPES » pour l'appui aux activités de la conservation dans la Réserve Naturelle du Sankuru ;
- Protocole d'Accord avec « VOLCANOES SAFARI » pour la promotion du Tourisme de vision au Parc National des Virunga.

Concernant les textes réglementaires, un projet d'Arrêté Ministériel pour la création de la Réserve Naturelle de KOKOLOPORI a été élaboré et devra être transmis au Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et tourisme pour signature.

- Le suivi des dossiers relatifs aux conflits fonciers dans les aires protégées :
  - . Envahissement du Domaine de Chasse et Réserve de Bombo-Lumene :

Au terme de la mission d'enquête effectuée l'année écoulée par la Direction Technique et le Service Juridique, une action de dissuasion a été menée auprès du Chef de groupement MBANKANA par la Direction Générale de l'ICCN pour l'amener à mettre fin à l'attribution dans la Réserve au profit des privés des concessions agricoles et des espaces pour la carbonisation ;

- Violation des limites du Parc de la N'Sele par des concessions privées et publiques :

Au terme de la mission des états des lieux effectuée en novembre 2007 par une commission interministérielle, le Service Juridique a poursuivi des échanges avec les membres de ladite commission en insistant sur la force de loi de l'Ordonnance N° 83-110 du 03 mai 1983 portant création et délimitation de ce Parc qui demeure en vigueur.

En dehors des activités juridiques, le Service Juridique et Contentieux a assuré aussi la gestion des dossiers en état d'instruction auprès des Cours et Tribunaux. Aussi, bien que cette année il n'ait pas été fait mention d'un nouveau cas judiciaire au de la Direction Générale, outre les affaires KAMBALA, ASHINA, TEMBO SAFARI et ZAMBA SAFARI, le Service Juridique a été consulté pour le suivi des dossiers des Protégées, notamment l'affaire famille KIBENDERUA contre ICCN/Maïko, l'affaire agent CHIRHALANGANYI contre ICCN/PNKB et l'affaire MASHAGIRO et consort contre ICCN/BUKAVU.

Il sied de souligner que dans le souci de faciliter au Service Juridique le meilleur suivi de ces dossiers, l'Institut a fait recours à l'assistance des Cabinets d'Avocats qui comparaissent en son nom.

- La bonne gestion des dossiers juridiques et judiciaires.

A part les activités prévues dans le plan d'opérations 2008, d'autres dossiers juridiques traités par le service juridique étaient constitués de dossiers à caractère administratif telle l'organisation des élections syndicales.

Dossiers judiciaires :

- Affaire ICCN contre DUABO. Ce dossier a été déclassé en justice à la suite d'un arrangement à l'amiable entre les parties pour le paiement de la totalité de la créance de l'intéressé.
- Affaire ICCN contre KAMBALA : l'ICCN a été condamné au second degré pour paiement de prétendus dus. Le cabinet des Avocats conseil ainsi que le service juridique s'emploient à arrêter un mécanisme en vue de faire échec à
- l'exécution de cet Arrêt unique dont RTA. 5320 rendu par la cour d'appel de KINSHASA/GOMBE.

- Affaire ICCN contre le comptable ESAKE : Le service juridique assure le suivi de ce dossier. Cependant, le cabinet des Avocats Conseil continue à attendre la provision de 1.500 \$ US qu'il avait sollicitée. L'inconvénient est que pour avoir trop duré, le Parquet qui instruit ce dossier risque de le classer pour défaut d'intérêt dans le chef de l'ICCN et ce, avec toutes les conséquences.
- Affaire MASHAGIRO et consort contre ICCN : Le dossier a été envoyé auprès de l'Avocat Conseil de l'ICCN/BUKAVU pour l'ouverture de cette affaire devant l'instance judiciaire compétente.

### **2.3.5. MISSIONS**

Dans le cadre de son mandat et du partenariat avec les institutions internationales, les responsables et cadres de l'Institut congolais pour la conservation de la Nature ont effectué plusieurs missions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. On peut citer les voyages d'études, les formations ou recyclages, et toutes les autres rencontres organisés par les différents partenaires présents dans les sites et stations ou travaillant avec la Direction Générale : il s'agit notamment de l'UNESCO, la GTZ, KWF, GEF – PNUD, l'Union Européenne, la Banque Mondiale, l'UICN, le PNUE, le RAPAC, l'ECOFAC, la CMS/PNUE, le Programme MIKE, la Société Zoologique de Frankfurt, etc.

Toutes ces rencontres ont permis à l'ICCN de renforcer les capacités de gestion de quelques Aires Protégées de la République Démocratique du Congo, consolider les liens de coopération et améliorer les stratégies de conservation des espèces rares ou en danger menacées d'extinction.

Les tableaux ci-dessous donnent les détails sur les buts, périodes et destinations de différentes missions effectuées.

## a) Missions Iccn effectuées a l'étranger 2008

N°	Noms et Post-Noms	Fonction	Références	But	Lieu	Période	Imputation	Observation
01	Cosma WILUNGULA  Benoît KISUKI	ADG  ADT	ODM COLLECTIF N°020/CAB/MIN/E CN-T/00/JEB/08 du 21 janvier 2008	Participer à la cérémonie de lancement officiel du Plan Stratégique de Collaboration Transfrontalière.	Kigali / Rwanda	20/01 au 25/01/20 08	A Charge de PICG	
02	Cosma WILUNGULA	ADG	ODM COLLECTIF N°022/CAB/MIN/E CN-T/00/JEB/08 du 25 janvier 2008	Participer à la Conférence sur les Etats de l'aire de répartition des éléphants ayant une optique commune.	Bamako/ Mali	04/02 au 08/02/20 08	A Charge d' IFAW	
03	Cosma WILUNGULA	ADG	ODM COLLECTIF N°028/CAB/MIN/E CN-T/02/JEB/08 du 30 janvier 2008	Participer au 3 <sup>ème</sup> Congrès Mondial des Réserves de Biosphère et à la 20 <sup>ème</sup> Session du Conseil International de Coordination (CIC) du Programme sur l'homme et la Biosphère.	Madrid / Espagne	04/02 au 07/02/20 08	A Charge de l'UNESCO /MAB	
04	Cosma	ADG	ODM COLLECTIF	Représenter leurs	Milan /	17/02 au	A Charge	

N°	Noms et Post-Noms	Fonction	Références	But	Lieu	Période	Imputation	Observation
	WILUNGULA Berthe AKATSHI	ADG /ONT	N°052/CAB/MIN/E CN-T/01/JEB/08 du 08 février 2008	Entreprises respectives à la Bourse Internationale du Tourisme de Milan	Italie	26/02/20 08	des Organisateu rs	
05	Yves MOBANDO  Cosma WILUNGULA	PCA  ADG	ODM COLLECTIF N° 064/CAB/MIN/EC N-T/00/JEB/08 du 15 février 2008	Participer à la réunion du Premier Comité de pilotage (CTRS) d'ECOFAC suivi des Réunions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale du RAPAC	Libreville/ Gabon	25/02 au 05/03/20 08	A Charge du Rapac	
06	Wathaut Alexandre	DP/Nord- Kivu	ODM N° 038/ICCN/ADG/RP P/2008 du 12 mars 2008	Participer à l'Atelier Africain sur la substance stratégique d'un Projet d'une aire Protégée.	Darussala m/ Tanzanie	25/03 au 03/04/20 08	A Charge de l'UICN	
07	Docteur Muamba Tshibas	Directeur/CCI	ODM N°042/ICCN/ADG/ DG/2008 du 25 mars 2008	Participer à la réunion d'évaluation et planification de la politique et	Paris/Fran ce	05/04 au 22/04/20 08	A Charge de SZF	

N°	Noms et Post-Noms	Fonction	Références	But	Lieu	Période	Imputation	Observation
				stratégie d'intervention de la société zoologique de Frankfurt pour l'année 2008 dans les aires protégées de la RDC				
08	Léonard Mubalama Kakira	Directeur, Coordinateur de la Cellule SYGIAP/DG/ICCN	ODM N°117/CAB/MIN/E CT/209008 du 28 mars 2008	Voyage d'Etudes en rapport avec son travail de thèse de doctorat sous l'encadrement scientifique du Prof. Dr. Philippe Demaeyer dans le cadre de l'accord de coopération ICCN et Université de Gand	Bruxelles et Gand/ Belgique	29/03 au 29/06/2008	A Charge de l'Université de Gand	
10	Paulin NGOBOBO  Benjamin Ebuela Balongelwa	Conservateur  Chef de Service/Assistant DCCI	ODM COLLECTIF N°056/ICCN/DG/A DG/2008 du 12 mai 2008	Participer à l'atelier RAPAC sur le développement d'une stratégie de promotion des mécanismes de gestion	KRIBI/ Cameroun	05/06 au 13/06/2008	A Charge du RAPAC	

N°	Noms et Post-Noms	Fonction	Références	But	Lieu	Période	Imputation	Observation
				participative des ressources naturelles				
11	Cosma Wilungula  Muamba Tshibasu Georges	ADG  Directeur CCI	ODM COLLECTIF N°244/CAB/MIN/E CN-T/00/JEB/08 du 02 juin 2008  ODM N°097/MINPF/MC/JML/2008 du 07 juin 2008	Participer à la 32 <sup>ème</sup> Session du Comité du Patrimoine Mondial (UNESCO)	QUEBEC/Canada	30/06 au 12/07/2008	A Charge de l'UNESCO	
12	Cosma Wilungula.  IDI OMARI  Benoit KISUKI  Muamba Tshibasu  Kambere VIVALYA  Shabani  Didier Isomoseme	ADG  ADGA  ADT  Directeur/CCI  Secrétaire /ADG  Journaliste/RT NC  Officier de l'ICCN	ODM COLLECTIF N°075/ICCN/ADG/DG/2008 du 11 juillet 2008  ODM N°076/ICCN/PCA/DG/2008 du 11 juillet 2008	Participer à la Conférence Ministérielle pour le Grand Virunga et à la cérémonie de remise des diplômes de mérite à la conservation de la biodiversité.	Gisenyi/Rwanda	13/07 au 17/07/2008	A Charge de l'USAID et ICCN	



N°	Noms et Post-Noms	Fonction	Références	But	Lieu	Période	Imputation	Observation
13	Iyomi Iyatshi	Conservateur en Chef et Chef de site Adjoint au PNG	ODM N°078/ICCN/DG/A DF/2008 du 17 juillet 2008	Participer au 9 <sup>ème</sup> Séminaire de recyclage des Anciens Etudiants de l'Ecole de Faune de Garoua	LIMBE/ Cameroun	01/08 au 11/08/2008	A Charge du RAPAC	
14	Ekanda-Kanzamueli Ntomi-Ngoloki Kalimutima-Lutimbi Batwayonga-Mombe Apobo-Amboya Kambale Mahamba Benjamin Balongelwa Mpia Masulu Banyanito Mungusa	Chef de bureau/station Loya Chargé de Monitoring / Mundja OPG./Chef Station Adj/PNKB Brigadier/Station Lubutu OPG/Chargé CoCo/RFO OPG.Patrouilleur/station Lubutu Chef service /DG Cons	ODM COLLECTIF N°357/CAB/MIN/E CN-T/15/JEB/08 du 30 Août 2008  ODM COLLECTIF N°091/ICCN/ADG/DG/2008 du 02 septembre 2008	Formation/Etude	Garoua/ Cameroun	Septembre 2008 à Septembre 2010	A Charge de la GTZ	Sur les onze candidats retenus pour la formation, seul le chef de service Benjamin Balongelwa est encore à Kinshasa.

N°	Noms et Post-Noms	Fonction	Références	But	Lieu	Période	Imputation	Observation
	Kyandoghère Romain  Safari Barhakaziga	Ass./station Swakibula Officier de garde/RFO  Cons. Ass./Station KAYO  Officier de Garde/PNKB						
15	Cosma Wilungula  Muamba Tshibasú	ADG  Directeur/CCI	ODM COLLECTIF N°360/CAB/MIN/E CN-T/15/JEB/08	Participer au Congrès Mondial de la Nature de l'Union Mondiale pour la Nature (UICN)	Barcelone/ Espagne	02/10 au 18/10/20 08	A Charge de l'UICN	
16.	CHIFURURA Isaac  Balongelwa Benjamin  Radar NISHULI BIR	Directeur  Chef de Service/Assist ant DCCI	ODM COLLECTIF N°362/CAB/MIN/E CN-T/15/JEB/08 du 01 septembre 2008 ODM N° 320/CAB/MIN/EC NT/15/JEB/08 du 25 septembre 2008 ODM N°097/ICCN/ADG/ DG/2008 du 23 sept 2008	Participer à l'atelier RAPAC sur la conciliation des priorités de conservation des aires protégées et de développement local en Afrique Centrale.	SAO TOME PRINCIPE	26/09 au 06/10/20 08	A Charge de RAPAC	

N°	Noms et Post-Noms	Fonction	Références	But	Lieu	Période	Imputation	Observation
17	Yves Mobando Cosma Wilungula	PCA ADG	ODM COLLECTIF N°436/CAB/MIN/E CN-T/15/JEB/08 du 13 octobre 2008	Participer à la 17 <sup>ème</sup> Session du Conseil d'Administration du RAPAC	Bangui/RCA	18/10 au 22/10/2008	A Charge de RAPAC	
18	Benoit KISUKI Marc KABUNDA Muamba Tshibas Nkulu Kalala Edmond Mululwa Kantanga	ADT DT Directeur CCI Chef de Site au PNU Conservateur au PNU/Station Lusinga	ODM COLLECTIF N°445b/CAB/MIN/ECN-T/15/JEB/08 du 17 octobre 2008	Voyage d'Etudes	Johannesburg (RSA) et Antananarivo (Madagascar)	20/10 au 29/10/2008	A Charge de GEF/PNU D	
19	André TUSUMBA TALUSUKULA	Directeur et chef de site de la Réserve Naturelle de Sankuru	ODM COLLECTIF N°478/CAB/MIN/E CN-T/08/JEB/08 du 21 octobre 2008	Participer à l'atelier international des	Marrakech/Maroc	06/11 au 10/11/2008	A Charge de la Convention Internationale(CI)	
20	Donatien MUEMBO KABEMBA	Directeur de l'Audit Scientifique Et Technique	ODM COLLECTIF N°486/CAB/MIN/E CN-T/08/JEB/08 du 23 octobre 2008	Participer à la 15 <sup>ème</sup> réunion du Conseil Scientifique de la Convention des	Rome /Italie	25/11 au 07/12/2008	A Charge de CMS	

N°	Noms et Post-Noms	Fonction	Références	But	Lieu	Période	Imputation	Observation
				Espèces Migratrices appartenant à la Faune Sauvage				
21	Diogène Finia	Chef de Service et chargé des Relations Publiques	ODM N° 0107/ICCN/ADG/DG/2008 du 24 octobre 2008	Accueillir Mr.l' Adg	Brazzaville/ République du Congo	24/10 au 25/10/2008		
22	Muamba Tshibusu	Directeur CCI	ODM N°0114/ICCN/ADG/DG/08 du 28 novembre 2008	Formation /Etudes	Nairobi/ Kenya	04/12 au 21/12/2008	A Charge du PICG	
23	Benoit KISUKI M.  Muamba Tshibusu  Emmanuel de EMERODE	ADT  Directeur CCI  Directeur et Chef de Site au PNVI	ODM COLLECTIF N°0115/ICCN/ADG/DG/08 du 28 novembre 2008	Participer à la Réunion du Réseau des Aires Protégées Transfrontalières du Rift Albertin Central.	Kampala/ Uganda	29/11 au 02/12/08	A Charge du PICG	
24	Cosma Wilungula Balongelwa	ADG	ODM N°559/CAB/MIN/ECNT/08/JEB/08 du 06 décembre 2008	Participer à la réunion d'évaluation des gorilles des montagnes du PNVI-SUD	Kigali/ Nairobi	06/12 au 10/12/2008	A Charge du PICG	

## b) Missions Iccn effectuées a l'intérieur du pays 2008

N°	Noms et Post-Noms	Fonction	But de la Mission	Références	Période	Province
01.	Yves Mobando Cosma Wilungula	PCA ADG	Accompagner le ministre pour faire l'évaluation de la situation des parcs nationaux des virunga et de kahuzi Biega, deux des cinq patrimoines mondiaux en RDC	ODM COLLECTIF N°078/CAB/MIN/ECNT/02/JEB/08 du 07 mars 2008	08/03 au 11/03/08	Bukavu et Goma
02.	Yves Mobando Cosma Wilungula Benoit Kisuki Felix Katona Didier Isomoseme	PCA ADG ADT Parsec/PCA Officier /ICCN	Etat des lieux de l'ICCN /Equateur avec ces différents partenaires (WWF, WCS, UE, AWF.) Projet ECOFAC IV au Parc National de la Salonga	ODM COLLECTIF N°121/CAB/MIN/ECN-T/01/JEB/08 du 31 mars 2008	01 au 02/04/08	Mbandaka/Equateur
03	Idi Omari India Papy Mbwaya	ADGA Assistant Juridique de l'ADGA	Participer à la Remise des matériels GEF/PNUD à	ODM N°060/ICCN/ADG/DG/2008 du 23 mai 2008	26 au 29/05/08	Lubumbashi/katanga

N°	Noms et Post-Noms	Fonction	But de la Mission	Références	Période	Province
			l'ICCN			
04	Marc Kabunda	DT	Remise des Matériels, Installation cadre de concertation et Récolte des données pour le Plan de Gestion	ODM COLLECTIF N° 061/ICCN/ADG/DG/2008 du 23/05/08	26 au 05/06/08	Lubumbashi/Katanga
05	Cosma Wilungula Benoit Kisuki Muamba Tshibas Didier Isomoseme	ADG ADT Directeur CCI Officier ICCN	Visite d'Inspection des Parcs Nationaux de Kundelungu et Upemba	ODM COLLECTIF N°083/ICCN/PCA/DG/2008 du 05/08/08	06 au 10/08/08	Lubumbashi/.Katanga
06	Muamba Tshibas	Directeur CCI	Participer au Forum de Consultation sur la Problématique de la Gestion et la Valorisation du Parc National des Virunga,site du Patrimoine	ODM N°085/ICCN/ADG/DG/2008 du 09/08/08	10 au 15/08/08	Goma /Nord Kivu

N°	Noms et Post-Noms	Fonction	But de la Mission	Références	Période	Province
			Mondial			
07	Yves Mobando Cosma Wilungula Benoit Kisuki Georges Muamba Didier Isomoseme	PCA ADG ADT DCCI Officier de l'ICCN	Participer au Forum de consultation sur « la Problématique de la gestion et la valorisation du Parc National de Virunga, site du Patrimoine Mondial »	ODM COLLECTIF N°329/CAB/MIN/ECN-T/15/JEB/08 du 11 août 2008	12 au 15/08/08	Goma /Nord- Kivu
08	Benoit Kisuki Georges Muamba Marc Kabunda Jerôme Lisalama Paul N'Lemvo Jules Mayifuila Benjamin Ebuela	ADT DCCI DT Insp.APS/ouest Ass.Tech.Sygiap Chef de Site RFLY Ass.cellule CCI	Participer à l'atelier sur l'élaboration du Plan de Gestion de la Réserve de Faune de Lomako-Yokokala (RFLY)	ODM COLLECTIF N°093/ICCN/DG/ADG/2008 du 12 septembre 2008	13 au 20/09/08	Mbandaka/Equateur

N°	Noms et Post-Noms	Fonction	But de la Mission	Références	Période	Province
09	Cosma WILUNGULA  Benoit KISUKI  Muamba TSHIBASU  Diogène FINIA  Colonel Marcel Nondo  Didier Isomoseme	ADG  ADT  DCCI  RPP  Officier Liaison  Officier	Participer à la réunion transfrontalière RDCongo-Sud Soudan sur la problématique de la conservation et de la gestion du complexe garamba.	ODM COLLECTIF N° 403/CAB/MIN/ECNT/15/JEB/08 du 20/09/08	20 au 26/09/08	Parc National de la Garamba/Province Orientale
	Benoit KISUKI	ADT	Participer à la réunion de concertation entre l'ICCN et la population sur les limites conflictuelles du parc dans le secteur Mayangos (Pnvi -nord)	ODM N° 0104/ICCN/ADG/DG/08	14 au 19/10/08	Goma et Beni/Nord Kivu
	Gay REINARTZ  Patrick GUISLAIN	Coordonnatrice .SZM Assistant. Recherche/SZM	Travaux de recherche sur terrain	ODM COLLECTIF N° 0105/ICCN/ADG/DG/08 du 16/10/08	20/10 au 15/12/08	Parc National de Salonga /Equateur



N°	Noms et Post-Noms	Fonction	But de la Mission	Références	Période	Province
	Benjamin EBUELA	Assistant cellule coopération	Elaborer le plan opérationnel 2009/PNG	ODM N°0111/ICCN/DG/ADG/2008 du 12/11/08	13/11 au 02/12/08	Parc national de la Garamba/Prov.Orient
	Benoit KISUKI Boyzibu EKHASA Droma MADRAKITU Mfu NSEKETE Paulin NGOBOBO Edmond NKULU Mululwa KANTANGA Kasongo TAMBWE Deo MBULA Omari ILAMBU Clarisse NSISI	ADT S/direct Parcs Chef Bureau Conservateur PMM Chef de Site PNS Conservateur PNU Cons.Station Lusinga Chef de Site/KAYO Cons.Stat.Monkoto Chercheur WWF Journaliste	Participer à l'atelier de concertation et d'échanges sur le processus de planification et d'élaboration des plans de gestion des aires protégées en RDC.	ODM COLLECTIF N° 560/CAB/MIN/ECNT/00/JEB/08 du 06/12/08	07/11 au 02/12/08	Kisangani/province Orientale

N°	Noms et Post-Noms	Fonction	But de la Mission	Références	Période	Province
	Yves MOBANDO  Georges ADAMA  Charles WASIKAMA  Matoumona MVUEZOLO  Jean DIAMBU	PCA  Conseiller technique UNOPS  Conseiller PNUD  Chauffeur  Chauffeur	Mission de sensibilisation des autorités provinciales et locales sur la gestion durable du parc marin de Mangroves	ODM COLLECTIF N° 571/CAB/MIN/ECNT/15/JEB/08 du 16/12/08	18 au 24/12/08	Matadi et Moanda/Bas-Congo
	Donatien MUEMBO  Marc KABUNDA	Directeur Scientifique et Technique  Directeur Technique	Etude pour la création de la Réserve Naturelle de Bonobo à Kokolopori	0DM/072/ICCN/ADG/DG/2008 de 26/06/08	28/06 au 12/07/08	Djolu/Equateur

## **CHAPITRE III. DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DANS LES AIRES PROTEGEES**

### **3.1. RECHERCHE**

Cette année, la recherche, en dépit de son rôle clé dans le secteur de la conservation des ressources naturelles pour la gestion durable de la biodiversité des aires protégées, la croissance et le développement des populations, a été complètement délaissée dans tous les sites suite à la carence de financements et d'attention aux préoccupations scientifiques réelles des personnels scientifiques de l'ICCN en rapport avec leurs besoins de fonctionnement et d'investissement sur le terrain. Dans ce contexte, de quasi abandon desdits agents à eux-mêmes sans moyens requis, on assiste à un découragement croissant en leur sein. Cette situation n'a pas permis d'entreprendre des travaux de recherche proprement dits.

### **3.2. MONITORING ET AUTRES ACTIVITÉS**

a) Gardiennat des éléphants à la station de KABARAZA (Virunga)

Grâce à l'appui du Consortium Société Zoologique de Londres et de WCS, la station de KABARAZA a poursuivi le programme de gardiennat des éléphants en vue de lutter contre le braconnage de cette espèce dans le parc national des Virunga. Trois groupes ont été identifiés :

- 1 groupe presque permanent à la station dirigé par un mâle porteur d'une seule pointe d'ivoire et dont le nombre varie entre 100 et 120 individus.
- 1 groupe dans le secteur MUGOMBA vers KASEGHESE-BUSENDA dont le nombre dépasse 200 individus.
- Un 3<sup>ème</sup> groupe à KIBALE – KABUGA (piste KASALI) dont le nombre varie entre 16 et 25 têtes.

Il s'agit d'une activité régulière qui est menée sur cette faune en liberté. Son intérêt vise à contrôler la présence des animaux dans les habitats préférés et veiller à assurer les conditions nécessaires à leur stabilité dans ce Parc National des Virunga victime des sévices considérables dues aux guerres.

## **b) Accueil des stagiaires et informatisation de l'arboretum**

La Station d'Epulu a encadré au Programme Botanique les stagiaires de l'Université de Kisangani, de l'Institut Facultaire Agronomique et de l'Institut d'Enseignement Médical de Nyakundé à Beni. Elle a également poursuivi les observations phénologiques et météorologiques. En plus, elle a enrichi l'arboretum avec les espèces phares de la Réserve, a poursuivi son informatisation et l'identification des collections botaniques. D'autres stagiaires ont effectué soit un stage professionnel ou soit encore des travaux de fin de cycle à la Direction Scientifique sur la conservation de la nature.

## **c) Cartographie des limites du Parc National de la Salonga**

Le projet ECOFAC a produit au cours de cette année un rapport sur les limites et la mise en place d'une stratégie logistique au parc national de la Salonga. En effet, la délimitation prévue et la matérialisation des limites sur le terrain sont indispensables pour garantir la mise en place du plan de gestion participatif, pour éviter les conflits sur le terrain et collaborer efficacement avec les populations locales.

Les délimitations sont généralement bien déterminées et connues lorsqu'elles suivent les limites naturelles comme les cours d'eau. Huit tronçons ne sont pas encore définis clairement à cause du manque d'identification physique de limite naturelle et font l'objet de litiges avec les riveraines du parc.

## **d) Ateliers et Conférences**

La Direction Scientifique a pris une part active à plusieurs ateliers et conférences notamment :

- Atelier ICCN/WWF sur l'actualisation de la carte des Aires protégées de la RDC en avril 2008 à Kinshasa.
- Atelier sur la préparation du programme national forêt et conservation de la nature (PNFOCO) et de l'agenda prioritaire à GOMA et à BUKAVU
- Atelier de reconnaissance et homologation des grades entre l'ICCN, la police et les FARDC en juin 2008 à Kinshasa.
- Le forum sur le Massif d' Itombwe en juin 2008 à Bukavu
- L'Atelier national sur la planification forestière et la zonage du territoire forestier en RDC
- L'Atelier sur l'élaboration du sous-programme Environnement et réduction de la pauvreté organisé à Kinshasa en juillet par le PNUD
- L'Atelier national de validation de l'avant projet de loi relative à la conservation de la nature (août)
- L'Atelier de formation du Système ETIS-TRAFFIC en Afrique Centrale
- Atelier du programme environnemental et changement climatique pour la lutte contre la pauvreté du PNUD à Kisangani (sept 08)
- L'Atelier de restitution et de réflexion sur le programme d'éducation environnementale auprès des Aires Protégées par le projet GEF/PNUD

- L'Atelier sur le projet d'appui aux actions nationales du programme de travail de la convention sur la biodiversité
- L'Atelier sur le mécanisme de lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles dans CIRGL (Conférence internationale des régions des grands lacs) septembre 08 à Kinshasa.

#### **e) Formation et recyclages**

Au mois d'avril, le Directeur Scientifique, le Dr MBIEME LOKWA a suivi une formation en Afrique du Sud sur les techniques de capture de la faune sauvage. Au mois de mai, le technicien de recherche Jean Kabenda a participé à la formation sur le suivi et évaluation en planification des projets à l'ERAIFT à Kinshasa.

#### **f) Activités de la Bibliothèque**

Au cours de cette année la bibliothèque de l'Institut a accueilli plus de 100 utilisateurs dont la plupart sont des étudiants venant de l'UNIKIN, l'UPN, l'ISP/Gombe et l'ISTA. Ils se sont intéressés aux domaines suivants : gestion durable des ressources naturelles, environnement et droit international, gestion des Aires protégées, biologie et écologie.

L'année 2008 a également été marquée par :

- a) L'acquisition d'un Kit complet d'ordinateur plus imprimante la mise à disposition de ces matériels a permis de lancer l'informatisation de la bibliothèque.
- b) L'organisation d'une série de mission de récoltes d'informations scientifiques et techniques au Parc National de l'Upemba, au Parc National des Kundelungu, au Parc des Mangroves, au Domaine de Chasse de Swa-Kibula, au Parc National des Virunga et au Parc National de Kahuzi-Biega.

Ce travail a été réalisé dans le cadre de la revue documentaire pour l'amélioration des connaissances sur les aires protégées. Un rapport circonstancié a été produit et soumis à l'autorité hiérarchique de l'Institut.

## **CHAPITRE IV. PROMOTION DE LA CONSERVATION COMMUNAUTAIRE ET DE L'EDUCATION MESOLOGIQUE**

Le Service de Conservation Communautaire et Education Mésologique de la Direction Technique a réalisé quelques activités à la Direction Générale et dans les aires protégées. Une Stratégie nationale de conservation communautaire a été finalisée cette année dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle vision de gestion des aires protégées basée sur l'implication des communautés locales dans les activités de conservation. Quelques programmes de travaux participatifs ont été réalisés. Ces nouvelles initiatives devront être étendues à d'autres aires protégées. Elles nécessitent beaucoup d'appui et de bonne volonté de la part de la communauté nationale et internationale afin de sécuriser la biodiversité et les générations.

### **a) Activités dans les aires protégées**

#### **1° Réserve de Faune à Okapi**

La Station a conçu un module de formation sur le mode de cogestion des ressources naturelles pour la formation des gardes communautaires. Un atelier a été organisé sur la réglementation de l'accès aux ressources naturelles. Les recommandations feront l'objet d'harmonisation en vue de leur intégration au plan d'aménagement de la réserve.

Après la cartographie participative de la zone agricole de COMBONI et la prospection par les techniciens des limites périphériques de la zone proposée aux activités agricoles par les communautés locales, deux zones agricoles sont ainsi délimitées dans le secteur Nord et Sud de la Réserve. Un marquage réalisé par défrichage des leurs limites périphériques facilitera la sensibilisation au respect de ces zones. En plus, deux territoires de chasse traditionnelle, à savoir Molokay et Babama ont également été délimités de manière participative dans le cadre de ces aménagements. Ces activités menées par le Projet WCS/ICCN ont été suivies par la vulgarisation des techniques agricoles compatibles avec la conservation, par le suivi des parcelles de démonstration et la construction d'une école primaire à BABAMA.

Par ailleurs, le Projet GIC/ICCN a mené une grande sensibilisation environnementale radiodiffusée à travers des émissions éducatives sur la Radio CANDIP de Bunia. Ces activités ont eu un impact très positif sur les comportements des populations vis-à-vis de la conservation et l'utilisation des ressources naturelles. Des Comités Locaux de Suivi des Ressources Naturelles et de leur Utilisation ont été mis en place dans les villages de Bandisende, Banana, Molokay et Badengaido.

Ce même projet a assuré son appui en fournitures scolaires sur l'axe routier Banana-Bafwako dans les Centres de Niania, Wamba et Mambasa. Cette assistance aux enfants a réveillé leur attention à l'amour des œuvres de la conservation de la nature et de leurs acteurs.

## **2° Réserve d'Itombwe**

Le réseau des associations pour la conservation communautaire du massif d'Itombwe s'est attelé à la sensibilisation de la population sur l'importance du massif forestier d'Itombwe ainsi qu'au monitoring des gorilles et des chimpanzés.

## **3° Parc Marin des Mangroves**

Des émissions de sensibilisation ont été organisées à la radio communautaire de Muanda et des contacts très fructueux ont été établis entre le parc et les ONG locales, à savoir ACODES pour la protection des tortues marines dont la consommation de la viande et des œufs au niveau des villages constitue une menace très inquiétante pour la survie de ces espèces extrêmement vulnérables.

### **b) Activités à la Direction Générale**

La Direction Générale a collaboré à l'élaboration d'un programme d'éducation environnementale avec le groupe d'études et d'intervention (GEI) grâce à l'appui financier du projet GEF/PNUD de Réhabilitation des Aires Protégées. Après une descente sur le terrain, le GEI a organisé d'abord une séance de restitution à la Direction Générale et ensuite un atelier réunissant outre les cadres de l'Institut, la plupart des ONG locales dont le secteur d'activité cadre avec la sensibilisation du public en matière de conservation de la nature.

Elle a également participé à la formation des professionnels des médias du secteur de l'Environnement et du Tourisme, en éducation environnementale autour des aires protégées en RDC, à Kisantu, grâce au financement du projet GEF/PNUD. Elle a également pris une part active à la préparation et à la publication du numéro de relance de la Revue Léopard de l'Institut avec l'appui de l'Union Européenne. Un programme de distribution de tout le matériel promotionnel disponible a été préparé en collaboration avec le projet GEF/PNUD.

Quelques cadres ont pris une part active à des rencontres ciblées portant notamment sur la gestion durable des forêts de la RDC, l'environnement et la réduction de la pauvreté, la révision de la loi relative à la conservation de la nature et la lutte contre la désertification. Parmi les nombreuses questions abordées au cours des discussions les participants ont apprécié avec beaucoup d'intérêt les liens étroits existants entre les aspects écologiques, économiques, culturels et sociaux de la conservation de la biodiversité. Outre le renforcement de leurs propres capacités, ils en ont bien pris conscience de l'importance de leur réelle implication sur le terrain pour mettre en œuvre une réelle conservation communautaire durable dans les aires protégées.

## **CHAPITRE V. GESTION DE L'INFORMATION ET COMMUNICATION**

### **5.1. ACTIVITES REALISEES ET IMPACT SUR LA GESTION**

#### **5.1.1. COLLECTE, ANALYSE ET SUPERVISION DE DONNEES DES SITES**

Dans le cadre de son principal mandat de monitoring des 5 Sites du Patrimoine Mondial tel que lui confié à sa création, le SYGIAP a renforcé son implication sur le terrain grâce au savoir-faire de son Staff de la Direction générale, de ses Officiers et Chargés de monitoring des sites précités.

Les activités principales exécutées sont la collecte, l'analyse et la supervision des données des patrouilles suivies de l'élaboration des rapports. Ces travaux ont été réalisés selon une nouvelle méthodologie de collecte des données selon MIST (Management Information System). Il s'agit d'un nouveau logiciel standardisé conçu par Monsieur Kevin pour la gestion de la base de données. Il a été mis en application avec efficacité en tant qu'outil qui devrait permettre à l'ICCN d'améliorer son travail pour la gestion durable des aires protégées. C'est un logiciel complémentaire à d'autres notamment SIG Arc View 3.2a, Arc View 3.3x, etc.

Depuis sa création, le SYGIAP a jusqu'à présent utilisé différents logiciels de gestion et de cartographie pour la gestion des données. L'UNESCO avait mis en place un système de monitoring de l'application de la loi (LEM) pour appuyer l'ICCN dans le suivi des changements dans les Sites du Patrimoine Mondial en danger depuis que les conflits armés avaient éclatés. Toutefois, les besoins croissants des gestionnaires des aires protégées ne sont pas couverts entièrement. De ce fait, l'introduction du MIST s'est avérée nécessaire. Et, MIST a d'abord été testé au Parc National des Virunga et adopté ensuite au niveau des 5 Sites du Patrimoine Mondial. A l'issue d'une session de formation de renforcement des capacités techniques le personnel SYGIAP s'est montré capable d'appliquer cet outil en assurant effectivement correctement la collecte, l'analyse des données.

En 2008, et tenant compte de ces acquis de connaissances, le Centre du patrimoine Mondial a accordé un Fonds au Projet SYGIAP/RFO pour procéder à un test d'évaluation de l'utilisation du MIST dans l'amélioration de la gestion des données et du site. Une session de formation MIST/RFO a été organisée dans le cadre du Projet SYGIAP/UNESCO-ICCN suivant le contrat N° 4500045960 pour le renforcement de la capacité de SYGIAP/RFO.

Avec les nombreuses applications de cet outil sur le terrain, l'ICCN dispose actuellement au niveau de chaque site d'une base de données de patrouilles essentielle pour la gestion rationnelle des problèmes multiples liés à la conservation de la biodiversité, à la protection proprement dite de l'intégrité de l'aire protégée surtout à la maîtrise des menaces, etc. La mise en place progressive de la base de données et le suivi du projet d'extension du SYGIAP à toutes les aires protégées s'imposent pour assurer un bon système de gestion durable du réseau des aires protégées.



Quant au processus d'extension de la mise en place du MIST aux autres aires protégées, il va se poursuivre progressivement malgré les limites qui sont pour le moment reconnues à ce logiciel, mais qui devront être compensées par d'autres voies possibles. Mais, pour atteindre cet objectif, l'ICCN devra remédier à l'insuffisance de matériels et du personnel qui n'est jusques maintenant que de 8 personnes ainsi qu'au manque de motivation financière pour ces agents. Ces lacunes causent du retard à la saisie, à l'analyse de données et à la production des rapports.

### **5.1.2. MISE A NIVEAU DU PERSONNEL SYGIAP**

Des mises à niveau ont été organisées à l'intention des chargés de monitoring pour le renforcement de leurs capacités techniques. L'encadrement a été assuré par le Staff SYGIAP/DG.

En outre, d'autres formations ont été assurées au personnel SYGIAP/DG en WEBMASTER avec l'appui du Projet GEF/PNUD de Réhabilitation des Aires Protégées. Ledit Staff de la DG et les Officiers SYGIAP des sites ont participé à l'évaluation mi-parcours à Kinshasa. Par ailleurs, ils ont également participé à une formation intégrée en planification, suivi et évaluation des projets à l'ERAIFT.

### **5.1.3. ACTUALISATION DE LA LISTE ET DE LA CARTE DES AIRES PROTEGEES DE LA RDC**

Les experts du SYGIAP/DG, de la Direction Technique, de la Direction Scientifique, du Ministère de l'Environnement Conservation de la Nature et Tourisme ainsi que ceux de certaines ONG partenaires ont participé aux travaux en ateliers organisés à Kinshasa par le Bureau National du Fonds MONDIAL POUR LA Nature (WWF-RDC) dans le cadre du Projet d'Appui à la Gestion Durable et à la Conservation des Ecosystèmes Forestiers de la RDC pour l'actualisation de la liste et de la carte des aires protégées. Ces rencontres techniques devaient permettre à l'ICCN et au Ministère de se doter de ladite liste et de ladite carte en fonction des textes légaux disponibles.

Des travaux préliminaires qui ont précédé ces cadres de réflexion durant l'année au niveau des services respectifs ont ensuite permis lors des grandes réunions élargies, de faire un état des lieux comparé des projets de listes provisoires. C'est ainsi que la liste actualisée harmonisée des aires protégées a été proposée pour l'actualisation de la carte y afférente et son adoption par les autorités.

L'ICCN va continuer la finalisation de cette liste sur base de nouvelles informations complémentaires provenant de la Direction Technique pour permettre conjointement au SYGIAP et Bureau WWF-RDC de produire en collaboration cette carte. Ce processus conduira l'Institut à disposer d'une base de données cartographique à jour dont il fera régulièrement usage pour la gestion des aires protégées.

La publication de ladite liste pourra intervenir au courant de l'année prochaine.

#### **5.1.4. AUTRES REUNIONS TECHNIQUES**

Le SYGIAP a participé à la réunion organisée par le WWF à Kinshasa qui a regroupé les experts de l'ICCN, du Ministère de l'Environnement Conservation de la Nature et Tourisme de la République Démocratique du Congo et ceux des services de conservation de la République du Congo. Cette rencontre a été focalisée sur la collaboration transfrontalière au niveau du Site Lac Télé-Lac Tumba. Un Projet de Protocole d'Accord a été préparé.

D'autres réunions techniques ciblées auxquelles les cadres du SYGIAP ont participé sont notamment celles qui sont liées à la préparation de la Revue Léopard 2008, du Programme National Forêts et Conservation de la Nature/Partie Peuple, du Plan d'Opérations DG ICCN 2008 PBF (Projet Biodiversité Forêts), etc. Par ailleurs, signalons qu'ils ont également participé activement à la réunion sur l'étude d'impact social et environnemental organisée par GEF/BANQUE MONDIALE et ICCN à Kinshasa, d'une part ; et d'autre part à l'Atelier de Renforcement des Capacités des Communicateurs en matière environnementale organisé à Kisantu du 24 au 28 novembre 2008 (Bas Congo) par L'ICCN et le Projet « Réhabilitation des Aires Protégées en République Démocratique du Congo UNOPS/GEF-PNUD. Ils y ont pris part avec beaucoup d'efficacité. Et, l'impact de leur contribution à ces travaux est visible dans la mise en œuvre des recommandations sur le terrain.

#### **5.1.5. PRODUCTION DE L'INFORMATION AU SERVICE DES DIRECTIONS ET DES PARTENAIRES**

Les directions de l'ICCN, les partenaires actuellement en programme avec lui, les institutions étatiques et du secteur privé, les universités, les établissements scolaires du primaire et du secondaire, etc. ont bénéficié de services et de la franche collaboration du SYGIAP durant l'année selon leurs requêtes respectives auxquelles le SYGIAP/DG et les Officiers SYGIAP des sites ont régulièrement donné satisfaction.

Il s'agit de besoins d'informations de toute nature en matière de conservation. La plupart de documents d'information mis à disposition sont notamment des fact sheets, dépliants, photos, et cartes, reproductions graphiques ou même des rapports spécifiques. D'autres demandes pouvaient avoir des réponses immédiates au cours des échanges directs.

Toutefois, compte tenu de besoins internes et externes croissants d'information, l'ICCN devra doter le SYGIAP de tous les équipements techniques nécessaires pour lui permettre de jouer totalement son rôle moteur dans le domaine de la gestion de l'information et de la communication.

#### **5.1.6. ACTIVITES LIEES AU CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE ENTRE L'IRSCNB ET L'ICCN**

Le SYGIAP/DG a contribué avec efficacité à la préparation du Contrat de Prestation de Service entre l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRScNB) et

l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) concernant un appui des activités menées par l'ICCN en matière de suivi de la dynamique des habitats et de la faune et de la valorisation du patrimoine historique relatif aux aires protégées en RDC. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre de la convention spécifique (2008-2012) entre la Direction Générale de la Coopération au Développement (DGCD) et (l'IRScNB) pour les initiatives précitées.

La mise en œuvre de ce partenariat vise notamment à renforcer les capacités du personnel de l'ICCN à assurer la collecte standardisée d'informations sur les habitats afin d'intégrer celles-ci dans les activités de monitoring).

L'IRScNB et l'ICCN devront rapidement signer ce contrat afin de permettre l'exécution effective des activités sur le terrain.

## **5.2. BESOINS DE FORMATION**

Suivant les instructions de la hiérarchie données aux directions dans le cadre de la planification de la formation du personnel de l'Institut pour 2008, le SYGIAP a transmis ses besoins de formation à la Direction Administrative pour l'élaboration d'un plan de formation général des agents. C'est après harmonisation que les formations prioritaires devaient progressivement commencer en fonction des financements à débloquer pour assurer la prise en charge des candidats.

L'ICCN est satisfait du démarrage de quelques formations à court terme qui ont pu être organisées à Kinshasa avec le concours des partenaires. Il souhaite qu'il y ait encore beaucoup plus de sponsors pour lui permettre d'assurer la continuité du perfectionnement de son personnel à tous les niveaux.

## **5.3. DIFFICULTES RENCONTREES**

Le SYGIAP est sous-équipé en matériels informatiques et en fournitures de bureau pour son fonctionnement, il est privé de moyens de déplacement depuis que l'UNESCO a rompu son appui. Le Staff SYGIAP/DG et le personnel SYGIAP des Sites du Patrimoine Mondial en ont sérieusement ressenti les conséquences durant toute l'année.

En plus de cela, il s'est avéré encore que même les cartes et fichiers d'informations cartographiques de base et des spatio-cartes qui avaient déjà été éditées dans le cadre du Projet d'Appui au Système de Gestion d'Information d'Aires Protégées de l'ICCN par les Universités de Gand et de Louvain (Belgique) avec la collaboration du SYGIAP pour les cinq Sites du Patrimoine Mondial en République Démocratique du Congo, sont restées bloquées sous douane congolaise jusqu'à ce jour, après leur expédition de Belgique à Kinshasa depuis près de deux ans pour un paiement des frais. Et pourtant, ces produits avaient déjà été officiellement remis à la Partie Congolaise au cours des cérémonies respectives organisées à Kinshasa le 14 mars et au Musée Royal de l'Afrique Centrale de Tervuren le 30 mars 2006.

L'Administrateur Délégué Général de l'ICCN a sollicité l'appui du Ministre des Finances en vue d'obtenir l'exonération de ces cartes qui sont toujours emmagasinées à l'OFIDA. Mais, la situation n'a pas changé jusqu'à la fin de l'année.

Il s'est également posé un autre problème similaire pour un lot de trois cent livres (Anciennes Publications des Parcs Nationaux de la République Démocratique du Congo) qui ont été offerts à l'ICCN et rapatriés à Kinshasa pour sa mission. Ces ouvrages n'ont pas encore été livrés à l'Institut pour un paiement des frais. L'ICCN a entrepris les démarches nécessaires auprès de l'OFIDA pour régler cette question. Mais, la solution n'a pas encore été trouvée jusqu'à présent.

Il est recommandé que l'ICCN prenne les mesures nécessaires pour débloquer ces contraintes.

## **CHAPITRE VI. ACTIVITES ET RESULTATS D'AUDIT**

### **6.1. AUDIT FINANCIER**

L'Audit Administratif et Financier n'a pas connu une grande activité au cours de l'exercice 2008. Il fera de son mieux pour réaliser son programme d'activités tel que prévu pour l'année prochaine. Nous soulignons aussi qu'en raison de sa particularité par rapport aux autres directions, l'audit doit transmettre, sur instruction du Conseil Supérieur du Portefeuille (CSP), chaque année son programme d'activités. Ce programme d'activités qui devrait faire l'objet d'une harmonisation avec cette structure du Ministère du Portefeuille ne l'a pas été.

Nonobstant cela, la cellule n'est pas restée inactive. Elle s'est occupée du suivi financier du projet GEF/BM jusqu'à son échéance intervenue au mois de juin dernier et a participé aux différentes étapes jusqu'aux négociations du projet proprement dit.

Par ailleurs, lors de la dernière restructuration, la Cellule d'audit Financier et administratif avait été éclatée en deux cellules (avec chacune d'elle un animateur) : l'Audit Administratif et l'Audit Financier.

#### **6.1.1. ACTIVITES REALISEES**

##### **a) Activités liées au Projet GEF/BM**

L'Audit a joué le rôle de service financier du projet par la préparation de livres mensuels de caisse, de l'élaboration des rapports périodiques (trimestriels) de suivi financier jusqu'à la clôture du projet, de la préparation et de l'expédition des Demandes de Reconstitution des Fonds (DRF) pour les paiements directs des consultants des montants supérieurs au seuil déterminé par la BM, les paiements des autres consultants à partir du compte spécial pour les montants ne dépassant pas le seuil requis et de l'approvisionnement dudit compte spécial, la préparation de l'audit final des comptes du projet et de suivi de toutes les correspondances en rapport avec le projet.

Plusieurs consultations locales avaient été organisées dans le cadre de la vulgarisation et de la validation de l'étude d'impact social et environnemental du projet. La toute dernière date du mois d'avril dernier où l'Audit Financier en tant que point focal avait préparé l'organisation matérielle de l'atelier.

L'Audit a également participé aux différentes réunions techniques avec les experts de la BM et aux travaux des négociations du projet proprement dit dont les conclusions ont été jugées satisfaisantes par la BM.

Avant et après les négociations, l'Audit Financier a participé à l'élaboration du Plan de Passation des Marchés (PPM) du projet avec les experts de BCECO qui joue le rôle d'assistance technique dans ce domaine et à l'élaboration de la convention qui lie l'ICCN au BCECO dans le cadre du projet GEF/BM.

## **b) Activités liées à l'Audit**

### **1) Mission d'Audit**

Par ordre de mission n°080/ICCN/ADG/DA/DG/2008 du 26 juillet 2008, l'Audit Financier a effectué une mission conjointe avec le service juridique pour mener une enquête sur le vol de pointes d'ivoires, de radiophonies et sur le détournement des rations de patrouilles à la Direction Provinciale du Sud Kivu et à la Station de Tshivanga du PNKB.

Les conclusions de cette mission ont été transmises à la hiérarchie.

### **2) Le Manuel des Procédures de l'ICCN**

Le nouveau manuel des procédures administratives et comptables de l'Institut a été rédigé par un expert engagé par l'Union Européenne. L'Audit a fait partie de l'équipe chargée de porter des amendements aux textes proposés par le consultant et a participé à l'atelier de lancement dudit manuel.

Sur recommandation de la BM, le nouveau manuel des procédures administratives et comptables va inclure les procédures de la gestion financière et de passation des marchés de la BM pour en faire un seul document. Dans le même ordre d'idées, l'Audit Financier a proposé également que les procédures de KFW soient également incorporées dans le nouveau manuel de l'Institut, c'est toujours dans le souci d'éviter d'avoir plusieurs manuels.

### **3) Les prévisions budgétaires exercice 2009**

L'Audit Financier a fait partie de la commission chargée d'élaborer les prévisions budgétaires de l'Institut pour l'exercice 2009.

### **4) Autres activités**

L'Audit financier a servi comme Point Focal du projet ECOFAC IV. Il a participé aux différentes commissions notamment pour le recrutement de quelques unités du projet, pour l'achat des matériels roulants, nautiques, bivouac et uniformes des éco gardes de la Salonga.

## **6.1.2. DIFFICULTES RENCONTREES**

L'Audit n'a pas réalisé fidèlement son programme d'actions de l'exercice 2008. Les conditions matérielles précaires ne lui ont pas permis d'évoluer pleinement comme prévu. L'amélioration de son environnement général de travail contribuera efficacement à l'augmentation de rendement.

### **6.1.3. RECOMMANDATIONS**

Compte tenu de problèmes précités, l'Audit recommande :

- Que le plan d'opérations exercice 2009 soit adopté et validé dans le meilleur délai afin de permettre aux directions plus particulièrement à l'audit de mettre en œuvre son programme de travail ;
- Que la hiérarchie mette à la disposition de l'Audit tous les moyens nécessaires pour faire valider son programme d'actions auprès du CSP ;
- Que la hiérarchie mette à la disposition des auditeurs (directeurs) un local approprié digne de leur rang et qu'ils soient séparés de la secrétaire ;
  - Que la hiérarchie attribue des laps tops aux Directeurs de l'Audit à l'instar des autres directeurs et dans la mesure du possible qu'elle dote l'Audit d'un moyen de déplacement.

## **6.2. AUDIT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE**

### **6.2.1. ACTIVITES REALISEES**

#### **a) Etudes de dossiers scientifiques et techniques, rapports et travaux courants**

L'Audit Scientifique et Technique a réalisé beaucoup d'activités dans le cadre des missions de l'ICCN tel que lui demandé par la hiérarchie. Il a régulièrement fait l'étude de dossiers scientifiques et techniques et autres lui confiés pour soumettre les avis et considérations à l'autorité en vue de la prise de décision. En effet, l'ICCN a fait bon usage de conseils d'expertise de l'Audit en gestion durable des aires protégées pour la bonne marche de l'entreprise.

Suite à sa désignation par l'Administrateur Délégué Général et conformément aux directives du Portefeuille, l'Audit a élaboré les rapports bilans trimestriels et le programme triennal 2008-2010 de l'Institut. L'ICCN a transmis lesdits travaux au Portefeuille dans les délais fixés. Il souhaite que les autorités compétentes prennent à temps des mesures adéquates de renforcement de ses capacités pour lui permettre de réaliser les objectifs de conservation.

D'autre part, suite à sa désignation par la lettre

N° 094/ICCNSGRH/DA/NZIG/DG/2008 du 05 février 2008 de l'Administrateur Délégué Général, le Directeur Muembo de l'Audit Scientifique et Technique a assuré l'intérim de la coordination du SYGIAP durant toute l'année dans le respect des attributions officielles reconnues. Ensemble avec le personnel placé sous son contrôle, il a poursuivi normalement l'exécution de toutes les tâches du SYGIAP.

Par ailleurs, dans le cadre de la collaboration entre l'ICCN et African WildLife Fondation (AWF) pour la mise en place d'une stratégie de promotion du tourisme scientifique et de communication de la Réserve de Faune de Lomako-Yokokala, le

Directeur Muembo et Monsieur Augustin Ngumbi Amuri, Assistant de l'Aministrateur-Délégué Général ont tous deux été désignés comme experts de l'Institut pour remplir cette mission conjointe. Cependant, les mesures nécessaires devaient être prises entre les deux institutions en vue de l'harmonisation du programme de travail. De ce fait, il fallait que AWF s'y apprête comme l'ICCN le lui avait demandé. Comme l'année s'achevait, rien n'a démarré ; les choses devront commencer l'année prochaine.

### **b) Participation aux Ateliers, Conférences et Réunions d'Experts**

L'Audit a participé aux réunions internes de l'ICCN relatives au SYGIAP et aux rencontres techniques extérieures avec les partenaires reprises plus haut, au Plan d'Opérations PBF/ICCN Ministère et au Comité de Direction. En plus, le Directeur de l'Audit a participé au Ministère en qualité d'expert désigné par la lettre N° 111/DJISE/SG/ENV/2008 du 05 mars 2008 du Secrétaire général à l'Environnement Conservation de la Nature et Tourisme, à l'élaboration de mesures d'exécution du Code Forestier. Les textes juridiques y afférents ont été publiés par le Ministre suite aux travaux satisfaisants réalisés par les groupes de travail qui avaient été mis en place. Il a aussi participé aux travaux préparatoires de la Table Ronde Economique Gouvernement Secteur Privé sur la Croissance et l'Emploi en République Démocratique du Congo et à ce forum proprement dit.

### **6.2.2. MISSIONS D'AUDIT**

Comme les années antérieures, l'Audit Scientifique et Technique n'a pas effectué des missions spécifiques à ce titre sur le terrain cette année. Toutefois, il est nécessaire de promouvoir de telles missions en vue de l'utilisation rationnelle de leurs résultats pour la gestion rationnelle des aires protégées.

### **6.2.3. DIFFICULTES RENCONTREES**

L'Audit Scientifique et Technique est demeuré sans Laps tops individuel et sans moyen de transport de service pour pouvoir poursuivre normalement son travail. Même les fournitures de bureau ne lui ont plus été accordées depuis plusieurs mois. Le peu de fournitures données au SYGIAP (soit une demi rame/mois et quelques bics) où le Directeur est basé comme Coordonnateur pour la prestation régulière de service ne peuvent pas être partagées par l'Audit au détriment du SYGIAP.

Il est recommandé que le Service de Gestion des Ressources Matérielles prenne séparément en compte tant les besoins de l'Audit et du SYGIAP dans ses prévisions d'achat de fournitures de bureau sans léser aucun d'entre eux pour éviter les blocages dans l'exercice de leurs fonctions respectives.



## CHAPITRE VII. FINANCES

### 7.1. SOURCES DE FINANCEMENT

Au cours de l'exercice 2008, l'Institut a fonctionné suivant les trois sources de financement ci-après :

#### - Subsides de l'Etat

En tant qu'Entreprise Publique émergeant au Budget annexe, l'ICCN, malgré ses Prévisions Budgétaires, n'a bénéficié du Gouvernement que le budget de rémunération.

Au terme de la Loi n° 07/009 du 31 décembre 2007 contenant le Budget de l'Etat 2007 pour l'exercice 2008, une enveloppe salariale représentant un montant global de 908.827.785 FC a été accordée dont 879.619.785 FC comportent les salaires du personnel contractuel, Mandataires Publics et Commissaires aux Comptes.

Une indemnité de sortie de 29.208.000 FC prévue également dans ce budget n'a pas connu l'exécution malgré la transmission des états de paie y relatifs à la hiérarchie compétente. La quotité mensuelle représentée de ce budget serait de 73.301.648 FC au lieu de 70.195.445 FC réellement débloqués et exécutés actuellement à chaque paie.

Pour les frais de fonctionnement, aucune tranche mensuelle de 1.666.666 FC initialement prévue dans ledit budget n'a été libérée au cours de l'exercice 2008.

#### - Les recettes propres

Les recettes de l'ICCN ont connu un accroissement assez sensible. Elles sont passées de 65.578.943 FC en 2007 à 95.536.199 FC en 2008. Cette hausse est due essentiellement aux recettes provenant des visites touristiques de nos gorilles en migration au Rwanda. Ces recettes ont permis à l'Entreprise de fonctionner à l'absence de mise en disposition des subventions de l'Etat.

La ventilation des actes générateurs des recettes se résume comme suit :

**Tableau des recettes**

N°	Stations	Vente 70	Recettes Touristiques 71	Taxes et autres prod. 74	Total
1	DIRECT. GENERALE		201.009.123	26.632.594	227.641.917
2	DP GOMA		8.685.040	86.877	8.771.917
3	TSHIVANGA		63.623.243		63.623.243
4	NZOVU			15.000	15.000

5	EPULU		2.514.631	416.765	2.931.395
6	PM MUANDA		952.900	1.241.276	2.194.176
7	BOMBO – LUMENE		11.394.668	334.343	11.729.011
8	RUMANGAB O		805.556	1.845.812	2.651.368
9	MUTSORA			1.816.092	1.816.092
10	RWINDI			2.101.621	2.101.621
11	LULIMBI			338.300	338.300
12	NAGERO			351.700	351.700
13	KATWE		252.000	1.446.300	1.698.300
14	KAYO			670.000	670.000
15	LUSINGA			835.000	835.000
16	WATSIKENG O			30.000	30.000
17	ANGA		50.000	153.814	203.814
18	YOKELELU			93.000	93.000
19	MONDJOKU	60.000		60.000	120.000
20	IDIOFA			326.250	326.250
21	RUTSHURU			1.171.735	1.171.735
22	SWA – KIBULA			1.143.000	1.143.000
23	BUSHIMAIE			442.046	442.046
24	MANGAI			362.410	362.410
25	DIGBA			194.966	194.966
26	ITOMBWE			125.927	125.927
27	KAPOLWE			125.337	125.337
28	LOMAKO			242.500	242.500

	<b>TOTAL</b>	<b>60.000</b>	<b>79.592.998</b>	<b>15.883.202</b>	<b>95.536.199</b>
--	--------------	---------------	-------------------	-------------------	-------------------

- **Subsides des Partenaires (apports)**

Les différentes ONG internationales qui collaborent avec l'Institut depuis plusieurs années, la Coopération Technique Allemande à travers le projet PBF et certaines organisations multilatérales telles que l'Unesco, la Banque Mondiale et l'Union Européenne restent les seuls partenaires qui ont contribué efficacement au fonctionnement de l'Institut (Direction Générale et Aires Protégées) au cours de l'exercice 2008.

S'agissant de la Direction Générale, les Partenaires ont contribué à son fonctionnement pour un montant global de 205.231.589 FC soit 322.691 \$US (voir tableau ci-dessous).

**Tableau n° 2 : Intervention des partenaires au fonctionnement de la Direction Générale**

<b>N°</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Montants en FC</b>	<b>Observations</b>
01	PBF	38.016.392	Fonctionnement
02	GIC	1.413.066	Fonctionnement
03	UNESCO	5.900.867	Fonctionnement
04	WWF	13.448.001	Fonctionnement
05	SZM	1.860.667	Fonctionnement
06	MPI	1.417.200	Fonctionnement
07	G.O.	1.388.889	Fonctionnement
08	LUKURU	666.667	Fonctionnement
09	APN	1.666.667	Fonctionnement
10	PICG	555.556	Fonctionnement
11	SZL	333.333	Fonctionnement
12	IRSC Belgique	9.657.628	Fonctionnement
13	UNOPS	277.778	Fonctionnement
14	AWF	15.097.000	Fonctionnement
15	Autres Partenaires	1.316.666	Fonctionnement
16	Banque Mondiale	51.245.925	Etudes
17	UNOPS	8.325.000	Equipements
18	SZL	52.644.287	Infrastructures et primes

	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>205.231.589</b>	
--	----------------------	--------------------	--

Au niveau des Aires Protégées et des Directions Provinciales du Nord et du Sud Kivu, nos partenaires ont intervenu au PNG, au PNKB, à la RFO, PNM et au PNS notamment pour les paiements de prime de motivation, la ration des patrouilles, les formations, le fonctionnement, la fourniture du matériel et équipement, la réhabilitation des infrastructures, le lobbying, etc...

Cependant, il nous a été impossible d'évaluer l'ampleur de ces interventions faute de données complètes et vérifiables. Cette situation est souvent à la base des nombreuses critiques que l'Institut reçoit sur la fiabilité de ses Etats Financiers et le caractère réaliste de ses budgets.

## **7.2. DIFFICULTES RENCONTREES**

Les difficultés rencontrées par la Direction Financière au cours de l'exercice 2008 sont surtout d'ordre matériel :

- manque de moyen de déplacement propre à la Direction ;
- insuffisance d'ordinateurs ;
- manque d'une photocopieuse propre à la Direction ;
- retard dans la transmission des documents financiers par les Stations ;
- et aussi faible niveau de ressources pour faire face à tous les besoins.

## **7.3. PERSPECTIVES D'AVENIR**

Dans un proche avenir, la Direction Financière se propose de réaliser les activités suivantes:

- Informatiser les Services Budget et Trésorerie ;
- Acquérir un autre logiciel pour ces Services ;
- Former les Agents de la Direction à l'utiliser et organiser d'autres formations spécifiques requises ;
- Maximiser les recettes propres par un encadrement et suivi sur le terrain ;
- Inciter les partenaires à faire rapport à la Direction Générale afin que toutes leurs interventions financières sur terrain soient incorporées dans les Etats Financiers de l'ICCN.

## **CHAPITRE VIII. COOPERATION INTERNATIONALE**

### **8.1. ACTIVITÉS DES PROJETS PARTENAIRES**

L'ICCN a poursuivi la coopération avec les organismes gouvernementaux, les ONG Internationales de conservation, les universités et institutions de recherche. Différents programmes de collaboration scientifique et technique ont été développés par les projets en cours dans les aires protégées en dépit des difficultés liées notamment aux guerres spécialement dans les territoires de l'Est du pays, à l'insuffisance ou au manque de financements, de matériels et du personnel.

L'assistance a pratiquement continué avec les mêmes Bailleurs de Fonds et organisations déjà présentes sur le terrain depuis au moins les deux dernières années excepté le cas du Projet ECOFAC IV de l'Union Européenne qui vient de commencer son intervention au Parc National de la Salonga à partir de cette année.

Les objectifs les plus déterminants de ces partenariats sont essentiellement l'appui institutionnel, la réhabilitation des aires protégées jugées prioritaires en relation avec les menaces critiques ou la conservation de la Biodiversité dans les Sites du Patrimoine Mondial en danger, la gestion durable des ressources naturelles et la recherche scientifique.

C'est ainsi que l'ICCN s'est distingué par son action pour renforcer la sauvegarde des aires protégées tout en faisant également de son mieux pour le développement des connaissances et des stratégies d'aménagement approprié susceptible de contribuer à la promotion des activités de développement dans le cadre de la lutte contre la pauvreté des populations.

La liste indicative des partenariats en cours est donnée au tableau suivant :

### Coopération internationale

N°	Programme ou Projet	Localisation	Organisme de partenariat	Observation
1	Programme Biodiversité et Forêts	DG et PNKB	GTZ	En cours
2	Projet ZAI/97/G31- Réhabilitation des Aires Protégées en RDCongo	16 aires protégées	GEF/PNUD	En cours dans 5 aires protégées prioritaires PNVi-Sud, PMM,PNU,PNKL ,DCBU
3	Projet UNESCO 243DRC4002/NF P PrjectSCO-RDC-04-321 Conservation de la Biodiversité en Zones des Conflits Armés : Préserver les Sites du Patrimoine Mondial de la République Démocratique du Congo	PNVi,PNS,P NG,RFO,PN KB	UNF/UNESCO	En cours dans les cinq Sites du Patrimoine Mondial en péril
4	Projet de réhabilitation des Parcs Nationaux de la RDCongo	DG,PNVi,P NG,Extension des Aires Protégées	GEF/BANQUE MONDIALE	Négociations du Projet clôturées, Plan de passation des Marchés élaboré
5	Programme Gouvernance ressources naturelles : Appui institutionnel à l'ICCN et l'IJBZC	DG,PNVi,P NS,PNG,DC BL	UNION EUROPEENNE: APF,ACF, SZF,SZL,WWF, AWF, Nature+	Applicable dans le cadre de la mise en œuvre de la Réforme Institutionnelle
6	Programme pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)	PNVi,PNS,R FO,Réserve Naturelle de Lomako-Yokokala	CARPE/PFBC	En cours
7	Projet Wildlife Conservation Society : Promotion de l'utilisation	RFO,PNS,P NMaïko,PN Vi,PNKB,Ito mbwe,DG	WCS (WILDLIFE CONSERVATION SOCIETY)	En cours

	rationnelle des Ressources Forestières et la Conservation de la Diversité Biologique des Forêts du Réseau d'Aires Protégées de la RDCongo			
	Projet de Renforcement des Capacités de l'ICCN et Réhabilitation des Infrastructures	RFO	GIC (GILMAN INTERNATIONAL CONSERVATION)	En cours
9	Projet WWF-Composante Salonga : Renforcement des Capacités de l'ICCN	PNS	WWF (FONDS MONDIAL POUR LA NATURE)	En cours
10	Programme de Conservation du Parc National des Virunga	PNVi	SZF (SOCIETE ZOOLOGIQUE DE FRANFURT)	En cours
11	Conservation du Gorille de Montagne et de son Habitat	PNVi	GORILLA ORGANIZATION	En cours
12	Mountain Gorilla Veterinary Project ou Programme d'Appui Vétérinaire pour la Préservation des Gorilles de montagne	PNVi et PNKB	ZOOS AMERICAINS	En cours
13	Conservation de la Biodiversité dans la partie Sud de la Réserve de Faune de Lomako-Yokokala	Réserve de Faune de Lomako-Yokokala	AWF (AFRICAN WILDLIFE FOUNDATION)	En cours
14	Programme de Stabilisation Intégrée à la	PNVi,PNG, RFO,PNKB	ACF (WILDLIFE DIRECT)	En cours

	Réhabilitation des Aires Protégées de l'Est de la RDCongo			
15	Programme de Stabilisation Intégrée à la Réhabilitation des Aires Protégées de l'Est de la République Démocratique du Congo	PNG	APF (AFRICAN PARKS FOUNDATION)	En cours

## 8.2. ACTIVITÉS RÉGIONALES

Au niveau régional, les responsables et cadres de l'Institut ont réalisé beaucoup de travail dans le cadre de la coopération transfrontalière notamment entre la République Démocratique du Congo, le Rwanda, l'Uganda, l'Angola, le Soudan, la République du Congo, la Tanzanie pour participer à des rencontres intergouvernementales pour la gestion durable des sites transfrontaliers, à des ateliers des bailleurs et partenaires pour le renforcement de l'appui à la gestion durable des écosystèmes du Bassin du Congo, le suivi et l'évaluation des programmes conjoints et la consolidation des synergies sur le terrain.

Ils ont eu à discuter et partager l'information sur les préoccupations régionales liées aux forêts, aux 12 paysages du Bassin du Congo, aux communautés, aux zones humides et côtières, à la biodiversité, à l'eau, au tourisme, à la préparation du 5<sup>ème</sup> Congrès Mondial de l'UICN qui s'est tenu cette année en Espagne.

On peut notamment noter les réunions de la COMIFAC, du RAPAC, de l'UICN Afrique Centrale et de la BAD et de CARPE. Par ailleurs, des voyages d'étude ont été effectués à Madagascar, en Afrique du Sud, en République du Congo, en Guinée Equatoriale et Tanzanie.

Ces activités ont permis de s'enrichir mutuellement à travers le partage des expériences au cours des restitutions des études, des évaluations des mises en œuvre des actions régionales ou nationales prioritaires. Des mesures nécessaires ont été prises pour la bonne gouvernance des aires protégées. Les informations détaillées sur ces travaux sont données au tableau des missions.



### 8.3. ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Comme ci-dessus, les responsables et cadres de l'Institut ont effectué plusieurs activités au niveau international pour faire des bilans des programmes en cours dans les aires protégées dans le cadre des accords des projets existants, négocier des partenariats durables en faveur de la conservation de la biodiversité, partager les expériences entre les pays dans le domaine du tourisme et du monitoring, etc.

A titre indicatif, on peut citer notamment la participation de l'ICCN aux réunions de l'UNESCO à Paris pour le suivi et l'évaluation des activités dans les cinq Sites du Patrimoine Mondial en péril et les négociations au plus haut niveau pour le renforcement des capacités de gestion de la biodiversité en période post-conflit. D'autre part, il a également participé activement au 5<sup>ème</sup> Congrès Mondial de l'UICN (Madrid/Espagne), aux Sessions respectives du Comité du Patrimoine Mondial/UNESCO/Paris et MAB/UNESCO/Paris), à la 9<sup>ème</sup> Conférence des Parties (Rome/Italie) et à la 15<sup>ème</sup> Réunion du Conseil Scientifique de la Convention sur les Espèces Migratrices Appartenant à la Faune Sauvage ainsi qu'à d'autres importantes réunions internationales.

Il faut noter que l'envergure des activités régionales et internationales menées par notre institution contribue à la réhabilitation du leadership international de la République Démocratique du Congo en matière de la conservation de la nature.

Les détails sur les différentes missions effectuées sont donnés au tableau des missions.

## CONCLUSION

Le chemin de la conservation de la nature pour l'année 2009 est comblé de résultats positifs réels du travail consciencieux réalisé courageusement par l'Institut et ses partenaires. Les défis faisant obstacles auxquels l'Institut a été confronté ont trouvé de bonnes réponses possibles à leur juste mesure dans la plupart des cas. Les graves temps de récession économique mondiale et de convoitise accrue de la biodiversité de nos aires protégées n'ont pas arrêté l'élan des agents au travail.

Les mesures participatives de planification des aires protégées et de gestion durable de leur biodiversité mises en place se sont révélées extrêmement efficaces pour l'incitation des communautés riveraines aux aires protégées à leur implication ferme dans la conservation des ressources naturelles. Les autorités politico administratives et coutumières, les ONG locales et le secteur privé en ont pris conscience et collaborent pour l'intégration de leurs préoccupations dans les initiatives de cogestion.

Le développement de la coopération régionale et internationale a été fructueux pour permettre à l'Institut de lutter contre les menaces qu'il a relevées dans les sites tout en rehaussant l'image de notre institution et de notre pays.

L'Institut a de grandes perspectives dans le cadre de son plan stratégique de développement de la conservation de la nature en République Démocratique du Congo. Il devra mieux jouer son rôle à l'avenir dans la mesure où le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires lui assurera les moyens nécessaires.

## TABLE DES MATIERES

<b>LISTE DES ACRONYMES .....</b>	<b>0</b>
<b>PREFACE .....</b>	<b>3</b>
<b>AVANT PROPOS.....</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>6</b>
MISSION ET VISION.....	6
MISSION.....	6
VISION.....	6
« Assurer la gestion efficace et coordonnée d'un réseau d'aires protégées pour la conservation durable de la biodiversité unique en ressources naturelles et en écosystèmes de la République Démocratique du Congo, en coopération avec les autres acteurs, pour contribuer au bien-être des populations locales et de l'humanité entière».....	6
STRATEGIE NATIONALE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE .....	6
PATRIMOINE NATUREL.....	7
<b>CHAPITRE I. GESTION TECHNIQUE.....</b>	<b>8</b>
1.1. PLANIFICATION DES AIRES PROTÉGÉES ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES .....	8
1.2. RÉHABILITATION DES AIRES PROTÉGÉES .....	8
1.2.1. SURVEILLANCE .....	8
1.2.2. AMÉNAGEMENT .....	11
1.2.3. RELANCE ET PROMOTION DU TOURISME DANS LES AIRES PROTEGEES .....	12
<b>CHAPITRE II. GESTION ADMINISTRATIVE.....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>CHAPITRE II. GESTION ADMINISTRATIVE.....</b>	<b>14</b>
2.1. PERSONNEL .....	14
2.1.1. EFFECTIFS DU PERSONNEL .....	14
2.1.2. MOUVEMENTS DU PERSONNEL .....	16
2.2. SITUATION DU PATRIMOINE DE L'ICCN .....	19
2.3. QUELQUES PRINCIPALES ACTIVITÉS RÉALISÉES AU COURANT DE CETTE ANNÉE 2008 ..	23
2.3.1. REMUNERATION .....	23
2.3.2. SOCIAL (DIRECTION GENERALE).....	24
2.3.3. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES .....	24
2.3.4. ACTIVITES JURIDIQUES.....	25
2.3.5. MISSIONS.....	27
<b>42.....</b>	<b>42</b>
<b>CHAPITRE III. DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DANS LES AIRES PROTEGEES .....</b>	<b>42</b>
3.1. RECHERCHE.....	42
3.2. MONITORING ET AUTRES ACTIVITÉS.....	42
<b>CHAPITRE IV. PROMOTION DE LA CONSERVATION COMMUNAUTAIRE ET DE L'ÉDUCATION MESOLOGIQUE.....</b>	<b>45</b>
<b>CHAPITRE V. GESTION DE L'INFORMATION ET COMMUNICATION .....</b>	<b>47</b>
5.1. ACTIVITES REALISEES ET IMPACT SUR LA GESTION .....	47
5.1.1. COLLECTE, ANALYSE ET SUPERVISION DE DONNEES DES SITES.....	47
5.1.2. MISE A NIVEAU DU PERSONNEL SYGIAP.....	48
5.1.3. ACTUALISATION DE LA LISTE ET DE LA CARTE DES AIRES PROTEGEES DE LA RDC .....	48
5.1.4. AUTRES REUNIONS TECHNIQUES.....	49
5.1.5. PRODUCTION DE L'INFORMATION AU SERVICE DES DIRECTIONS ET DES PARTENAIRES .....	49
5.1.6. ACTIVITES LIEES AU CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE ENTRE L'IRSCNB ET L'ICCN .....	49
5.2. BESOINS DE FORMATION .....	50

5.3. DIFFICULTES RENCONTREES .....	50
<b>CHAPITRE VI. ACTIVITES ET RESULTATS D'AUDIT.....</b>	<b>52</b>
6.1. AUDIT FINANCIER .....	52
6.1.1. <i>ACTIVITES REALISEES</i> .....	52
6.1.2. <i>DIFFICULTES RENCONTREES</i> .....	53
6.1.3. <i>RECOMMANDATIONS</i> .....	54
6.2. AUDIT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE .....	54
6.2.1. <i>ACTIVITES REALISEES</i> .....	54
6.2.2. <i>MISSIONS D'AUDIT</i> .....	55
6.2.3. <i>DIFFICULTES RENCONTREES</i> .....	55
<b>CHAPITRE VII. FINANCES.....</b>	<b>56</b>
7.1. SOURCES DE FINANCEMENT .....	56
7.2. DIFFICULTES RENCONTREES .....	59
7.3. PERSPECTIVES D'AVENIR .....	59
<b>CHAPITRE VIII. COOPERATION INTERNATIONALE.....</b>	<b>60</b>
8.1. ACTIVITÉS DES PROJETS PARTENAIRES.....	60
8.2. ACTIVITÉS RÉGIONALES .....	63
8.3. ACTIVITÉS INTERNATIONALES .....	64
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>65</b>